



Contrat de Convergence et de Transformation de la MARTINIQUE

2019-2022

Axe I - FAVORISER LE BIEN ÊTRE ET L'ÉPANOUISSEMENT

SOMMAIRE

Objectif 1 : Améliorer l'intégration sociale et professionnelle des jeunes .

1-1-1-1 Pôle universitaire santé -----	5
1-1-1-2 Martinique Université 2.0 -----	10
1-1-1-3 Internat réussite-----	13
1-1-1-4 Carbet des sciences-----	16
1-1-2-1 PIC -----	21
1-1-3-1 Soutien action CARIF -----	24
1-1-3-2 Soutien des CRIS VAE -----	28
1-1-3-3 Soutien OREF -----	32
1-1-3-4 Centre ressources illettrisme -----	35
1-1-4-1 Réseau pouce pouce -----	38
1-1-4-2 Plateforme numérique d'information des jeunes -----	47
1-1-4-3 Soutien initiative des jeunes (PIJ) -----	51
1-1-4-4 Jeunes innovants repreneurs -----	54
1-1-4-5 CDJ -----	57
1-1-4-6 Bourse pour l'emploi -----	60

Objectif 2 : Améliorer l'accès aux soins et à la prise en charge médico-sociale

1-2-1-1 Cyclotron Caraïbe -----	62
1-2-1-2 Bus Dentaire -----	64
1-2-1-3 Taxi social -----	67
1-2-1-4 Prévention maladies et addictologie -----	70
1-2-2-1 Baluchonnage -----	72
1-2-2-2 EHPAD hors les murs -----	75
1-2-2-3 Centre Emma Ventura -----	78
1-2-2-4 Hôpital du carbet -----	83

Objectif 3 : Favoriser l'accès à la culture et au sport

1-3-1-1 Réhabilitation de salles de spectacles -----	86
1-3-1-2 Musée des arts contemporains -----	88
1-3-1-3 EMEA phases I et II mise en réseau -----	90
1-3-1-4 CIAP de Saint-Pierre -----	92
1-3-1-5 Recherche archéologique Saint-Pierre -----	95
1-3-1-6 Rénovation bâtiments Gradis -----	97
1-3-1-7 Centre d'interprétation culture amérindienne -----	100
1-3-1-8 Muséographie du père PINCHON -----	103
1-3-1-9 Restauration cathédrale St-Louis FdeF -----	106
1-3-1-10 Restauration bibliothèque Schoelcher -----	108
1-3-1-11 Restauration pavillon Bougenot -----	110
1-3-1-12 Galerie École Campus Caribéen des Arts -----	112
1-3-1-14 Passeurs de mémoire -----	114
1-3-1-15 Participation d'artistes locaux aux forums -----	116
1-3-2-1 Création-Rénovation des équipements sportifs -----	118
1-3-2-2 Plateforme ressource sports et santé -----	121

Objectif 4 : Favoriser l'accès au logement

1-4-1-1 Étude besoins en logement -----	124
1-4-1-2 Observatoire des loyers -----	127
1-4-1-3 GIP Titres de propriété -----	131

Objectif 5 : Promouvoir l'égalité réelle femmes hommes.

1-5-1-1 Égalité réelle Femmes Hommes-----	134
1-5-1-2 Logement de conjoint violent -----	140

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 1-1-1-1

"Construction du Pôle Universitaire de Santé (PUS)"

Résumé du projet :

Construction du pôle universitaire de santé afin d'offrir un meilleur cadre d'études aux futurs professionnels de la santé, pour accompagner le développement des formations aux métiers de la santé.

IDENTIFICATION :

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : N

Si oui, n° du Projet Assises :

Thème

- Education/enseignement supérieur/recherche

Priorité pour le territoire : Très prioritaire (opération en cours de réalisation)

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

État / Rectorat Martinique (maître d'ouvrage)

Collectivité Territoriale de Martinique (CTM) / Direction générale adjointe Infrastructures et Equipements (maître d'ouvrage délégué)

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

- La Collectivité Territoriale de Martinique (partenaire financier et maître d'ouvrage)
- État / Rectorat

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Le projet consiste à offrir un meilleur cadre d'études aux futurs professionnels de la santé, pour accompagner le développement des formations aux métiers de la santé dans les 3 DFA : en effet, le taux d'encadrement des personnels de santé par rapport à la population y est inférieur de 40 à 70 % aux ratios nationaux et européens selon les catégories et risque de s'aggraver compte tenu de la pyramide des âges de ces professionnels.

Cette action a déjà été engagée au précédent CPERD dans le cadre de sa révision à mi-parcours en septembre 2011. La phase études du Pôle Universitaire Santé a été lancée jusqu'au concours d'architecture. Il s'agit de poursuivre cette opération.

Le PUS a pour objectif d'accueillir, les étudiants actuellement disséminés sur plusieurs sites à Fort -de -France. Ce pôle améliorera sensiblement leurs conditions d'accueil, tant en termes de capacité –

notoirement insuffisante- que de sécurité des bâtiments, en particulier du point de vue sismique. Il permettra la mutualisation des espaces entre les diverses formations (espace documentaire, aménagements extérieurs...) et avec le Centre hospitalier Universitaire Zobda Quitman (parking de 250 places).

Le projet libérera les espaces actuellement occupés par ces formations, notamment au sein du CHU, au profit des projets de restructuration et de mise aux normes, sismiques en particulier, de l'hôpital.

Il vise également à accompagner la nouvelle organisation qui découlera de la mise en place, dans les DFA, de l'Institut de Formation aux Métiers de la Santé, notamment en matière d'évolution des cursus. Il permet également de répondre au manque de surfaces de recherches au niveau du CHU alors même que la formation, à et par la recherche est une composante à part entière des études de médecine. Cette structure de recherche permettra également de développer des programmes de santé orientés vers la santé des populations caribéennes, très peu développés au niveau national.

DESCRIPTIF DU PROJET

Le bâtiment, construit sur un terrain limitrophe du CHU, permet d'accueillir et de regrouper sur le même site, cédé à l'État par la Ville de Fort de France au titre de sa participation à l'opération, les entités suivantes : la 1ère année commune des professions de santé (PACES), l'institut de formation en soins infirmiers (IFSI), l'école des Sages Femmes, un espace documentaire hospitalo-universitaire, des espaces de recherche.

Ces réaménagements se feront tout en organisant le bâtiment de sorte d'être en mesure d'abriter des formations complémentaires (infirmiers de blocs opératoires, autres années de médecine...). Un traitement approfondi de 5 cibles environnementales est prévu : les procédés et produits de construction, la gestion de l'énergie en lien avec l'architecture bio climatique, le confort acoustique, le confort visuel et la qualité de l'eau.

Point d'avancement de l'opération en Septembre 2018

→ Réalisé :

- Notification marché de MOE: 6 janvier 2016
- APS: notifié le 23 mars 2016
- APD: date de remise de l'APD: 23 mai 2016
- APD: notification d'approbation 30 août 2016
- PRO remis le 7 novembre 2016
- Approbation PRO Début Janvier 2017
- Choix OPC de janvier au 20 juin 2017
- DCE finalisé fin juillet 2017

→ En cours :

- Instruction Permis de Construire en cours.
- Appel d'offres travaux: Juin 2018 à octobre 2018

→ A venir :

- Notifications de marchés et préparation de chantier: de novembre 2018 à janvier 2019
- Chantier: de février 2019 à janvier 2021

COÛT INITIAL DU PROJET INSCRIT AU CPER 2015-2020 (HT, en €) : 17, 267 M€ toutes dépenses confondues (Etudes + travaux)

COÛT INITIAL DU PROJET INSCRIT AU CPER 2015-2020 (TTC, en €) : 18,735 M€ toutes dépenses confondues (Etudes + travaux)

1- Mise à jour des besoins financiers faisant suite à l'évolution du programme des travaux du PUS

Préalablement, en phase Avant-Projet Sommaire (APS), l'estimation des travaux de l'opération a été de 14 300 000 € HT, soit 15 515 500 € TTC, portant le bilan de cette dernière à 20 000 000 Euros Toutes Dépenses Confondues (TDC) et Toutes Taxes Comprises (TTC). Ce montant comprend notamment les honoraires de Maitrise d'œuvre, soit 1 430 000 € HT , 1 551 550 € TTC

La clé de répartition du financement est la suivante :

- Etat: 9 481 000 € (47,40%) (CPER 2007-2013 : 1 265 000 € / CPER 2015-2020 : 8 216 000 €)
- CTM: 10 519 000 € (52,60%)

Lors de la finalisation de la phase Avant Projet Définitif , APD (approuvé le 31 août 2016), les éléments suivants ont été ajoutés au programme de base et approuvés par la Maitrise d'Ouvrage le 31 août 2016.

Il s'agit :

- De la fourniture et pose d'une installation photovoltaïque
- De la mise en œuvre de fondations spéciales
- Des réponses apportées aux demandes des utilisateurs

L'estimation des travaux résultante est de 15 073 853 € HT (juillet 2016), soit 16 355 130 € TTC

Le bilan global actualisé passe à 22 000 000 arrondis TTC et TDC, soit une différence de 2 000 000 €

Phase DCE, l'appel d'offre n'étant pas encore lancé, il ne peut être communiqué le montant de l'estimation des travaux.

De ce qui précède, il est proposé une participation de l'Etat à hauteur du même taux que pour le financement de base, appliqué au différentiel de coût.

Ce qui donnerait la valeur suivante :

2 000 000 € x 47,40% soit 948 000 €

La part CTM serait de :

2 000 000 x 52,60 %, soit 1 052 000 €

2- Financement du premier équipement

La convention de maîtrise d'ouvrage de l'opération du Pôle Universitaire de Santé (PUS) n'intègre pas le financement de l'ensemble du mobilier mobile, c'est-à-dire le mobilier courant, le mobilier de bureau (y compris PC et petits onduleurs), le matériel scientifique des laboratoires de recherche, le standard et les postes téléphoniques.

Il est donc demandé à l'État un financement complémentaire à hauteur de 2 000 000 € pour le premier équipement (mobilier, serveurs, standard, téléphone, poste de travail informatique, matériel scientifique des laboratoires de recherche)

3- Bilan des besoins financiers complémentaires

	ETAT	CTM
Clé de répartition convention maîtrise d'ouvrage PUS	47,40 %	52,60 %
Evolution programme travaux suivant clé répartition	948 000 €	1 052 000 €
Financement premier équipement (hors convention maîtrise d'ouvrage)	2 000 000 €	-
TOTAL	2 948 000 €	1 052 000 €
Clé de répartition BOP Etat	MESR (BOP 150) : 57,19 %	MOM (BOP 123) : 42,81 %
	1 685 961,20 €	1 262 038,80 €

4- Bilan des consommations des CPER pour l'opération du PUS

CPER	Enveloppe contractualisée				AE				CP		
	ETAT	CTM	autres	TOTAL	Affectés	Engagés	%AE cons	Solde AE à reporter	Cons	% CP cons	Solde CP
2007-2013	1 265 000	0	0	1 265 000	1 265 000	1 265 000	100 %	0	1 165 000	92 %	100 000
2015-2020	8 216 000 (1)	10 519 000	0	18 735 000	4 698 753 (2)	4 698 753	0 %	3 517 247	0	0%	8 216 000
Total	9 481 000	15 519 000	0	20 000 000	5 963 753	5 963 753		3 517 247	1 165 000		8 316 000

(1) Pour rappel : la part Etat comprend :

- 3 517 000 € du MOM
 - 4 699 000 € du MESR
- Soit un total de 8 216 000 €

(2) 4 698 753 € = 3 790 753 € (déjà affecté) + 908 000 € (qui seront affectées courant nov 2018)

CPER EN COURS

PLAN DE FINANCEMENT CPER 2015-2020	Financiers	Enveloppe
	ETAT	8 216 000 €
	CTM	10 519 000 €
	TOTAL	18 735 000 €

DEMANDE DE FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE

	Financiers	Enveloppe
	ETAT	2 948 000 €
	CTM	1 052 000 €
	TOTAL	4 000 000 €

RECAPITULATIF (intègre la demande de financement complémentaire)

CONTRAT DE CONVERGENCE 2019-2022	Financiers	Enveloppe
	ETAT	11 164 000 €
	CTM	11 571 000 €
	TOTAL	22 735 000 €

COÛT DU PROJET INSCRIT AU CCT (TTC, en €) : 18 036 000 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût Etat BOP 150	Investissement					2 000 000 €
	Fonctionnement					
Coût Etat BOP 123	Investissement					3 517 000 €
	Fonctionnement					
Coût CTM	Investissement					12 519 000 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					18 036 000 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

☐ oui, en totalité, ☐ oui, à hauteur de (voir tableaux de financement supra)
 ☐ Non

Durée totale de l'action : 3 ans (de 2019 à 2021)

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE	AE														

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 1-1-1-2

"Martinique Université 2.0"

Résumé du projet :

Rénovation et adaptation des espaces de formation et de vie étudiante sur les deux campus de l'Université des Antilles en Martinique.

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres de solutions et de la transformation »

Projet Assises (O/N) : N

Si oui, n° du Projet Assises :

Thème

- Éducation/enseignement supérieur/recherche

Priorité pour le territoire : OUI

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Académie de Martinique / Université des Antilles, Pôle universitaire de Martinique

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

CTM

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

L'Université des Antilles (UA) est un acteur majeur du développement de la Martinique.

En mettant en place des formations adaptées aux besoins du territoire l'UA contribue non seulement au maintien sur place de la jeunesse mais aussi au développement économique.

Le campus de Schœlcher est âgé de plus de 40 ans et celui de Fort-de-France où est situé l'ESPE de plus de 60 ans.

Il en ressort des amphithéâtres vétustes qui ne répondent pas aux normes modernes d'enseignement qui ont très largement recours au numérique. Alors que des études ont montré que 99 % des jeunes martiniquais

sont outillés numériquement. Le campus de l'ESPE formant les futurs enseignants se doit d'être complètement repensé pour permettre à ces apprenants de se familiariser avec toutes les nouvelles technologies éducatives et les nouveaux modes d'apprentissage.

Dans ces campus à restructurer et à réhabiliter, il est important que les étudiants disposent d'espaces de vie, d'échanges, de débats, d'expressions leur permettant de construire leur responsabilité de citoyen. Or les campus ne disposent pas à ce jour de maison de vie étudiante.

Enfin dans cette vie qui ne cesse de s'accélérer, avec des problématiques de transport de plus en plus crucial en Martinique, il est important que les étudiants disposent d'un espace de restauration apportant le bien-être alimentaire nécessaire pour bien étudier.

DESCRIPTIF DU PROJET

Création d'un pôle de formation innovant sur le campus de Fort-de-France

La 1^{ère} tranche concerne la rénovation d'un bâtiment en le confortant au global, essentiellement sur les aspects parasismiques, accessibilité et gros entretien, et l'adaptation du bâti aux nouvelles missions et méthodes de l'ESPE pour la formation initiale et continue des enseignants.

Construction du Restaurant Universitaire

Il s'agit de terminer la construction du restaurant universitaire commencé en janvier 2019, projet inscrit au CPER 2015-2020.

Rénovation des UFR

En plus des ravalements de façade et le remplacement de certaines menuiseries, il s'agit notamment de rénover les amphithéâtres des UFR de Lettres et Sciences Humaines d'une part et de Droit et Sciences Économiques d'autre part. Il s'agit de pouvoir déployer de véritable amphithéâtre du futur comprenant de multiples écrans, des tablettes tactiles permettant à l'enseignant d'écrire non plus au tableau mais face aux étudiants. Bien éclairé, bien sonorisé, ces amphithéâtres amélioreront considérablement le quotidien des étudiants. Ils pourront aussi travailler en petits groupes, en plein milieu d'un cours, sans bouger toutefois de place puisque l'amphithéâtre est modulable : les sièges pivotent et quelle que soit leur position, les apprenants sont toujours face à un écran.

Maison de la Vie Étudiante

Il s'agit de construire un lieu de vie et d'initiatives permettant aux étudiants engagés dans une association étudiante d'organiser des événements (expositions, événements culturels, sportifs ...) et aux autres d'obtenir des informations sur les dispositifs existants sur le pôle universitaire de Martinique pour l'accompagnement et la valorisation des initiatives étudiantes (formations, FSDIE, statut étudiant responsable associatif, etc.). Cet espace disposera de salles de travail, d'informatique en accès libre, de réunion et de musique. La Maison de la Vie Étudiante sera un lieu de découverte, de rencontres et d'échanges à tout moment de la journée grâce aux manifestations qui s'y dérouleront et grâce à un espace de restauration et de détente géré par le CROUS.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Offrir aux étudiants de l'Université des Antilles en Martinique un espace rénové et attrayant pour favoriser l'apprentissage en y intégrant la transition numérique pédagogique tout en s'appropriant les notions du « vivre ensemble », « construire des projets partenariaux » pour en faire par la suite des citoyens responsables et acteurs du développement de leur territoire.

Indicateurs d'évaluation :

- Taux de réussite
- Taux d'insertion professionnelle
- Maîtrise des outils numériques
- Nombre de projet partenarial d'étudiants

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 6 500 000 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût État BOP 150	Investissement					2 600 000 €
	Fonctionnement					
Coût État BOP 123	Investissement					400 000 €
	Fonctionnement					
Coût CTM	Investissement					3 500 000 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					6 500 000 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

☐ oui, en totalité,
 ☒ oui, à hauteur de ...3 500 000 €
 ☐ Non

Durée totale de l'action :

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE
FICHE PROJET n° 1.1.1.3
"Internat de la réussite de Saint-Pierre"

IDENTIFICATION
Type de projet

- ☐ Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- ☐ Autre projet, méritant de figurer dans les annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres de solutions et de la transformation »
- ☐ Proposition de modification législative ou réglementaire

Projet Assises (O/N) : O **Si oui, n° du Projet Assises : INVEST 4**

Thème

- ☒ Education/enseignement supérieur/recherche

Priorité pour le territoire :

DETAIL DU PROJET
RESPONSABLE DU PROJET

CTM

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

CTM
RECTORAT
ETAT/ANRU
UNION EUROPEENE

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Le Nord, souffre, plus que les autres zones de la Martinique, d'une fracture éducative

DESCRIPTIF DU PROJET

Il s'agit de réaliser un bâtiment qui permettra l'accueil de 80 internes du LPO Saint JAMES. Cet internat contribuera à promouvoir l'égalité de la formation sur un territoire où les difficultés d'accès accentuent le déséquilibre du territoire au détriment du Nord, peuplé de populations majoritairement plus défavorisées socialement que celles du Centre et du Sud de la Martinique

L'internat proposera, outre l'hébergement dans des conditions matérielles de bon niveau, des activités d'accompagnement scolaire et d'ouverture culturelle assurant la qualité du projet pédagogique et éducatif.

Réalisé en tenant compte des besoins scolaires des élèves, l'accent sera porté sur le suivi scolaire des élèves en lien avec les équipes pédagogiques et sur des actions d'information en matière de santé et d'orientation.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Contribuer à la réduction des inégalités sociales et territoriales

Mise en place d'un accompagnement individualisé favorable à la réussite scolaire.

Favoriser le développement culturel et social de la zone

Indicateurs d'évaluation :

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 9 700 000 €

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût État BOP 123	Investissement					2 000 000 €
	Fonctionnement					
Coût CTM	Investissement					5 700 000 €
	Fonctionnement					
Coût ANRU – PIA (valorisé)	Investissement					2 000 000 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					9 700 000 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

☐ oui, en totalité, ☐ oui, à hauteur de ☐ Non

Durée totale de l'action : 24 mois de travaux (cf ci-après)

Échéancier :

JANVIER 2017 à JANVIER 2019

Mise au point initiale /accord des collectivités et de l'ANRU sur le projet global, le financement et détermination du site/

Réalisation des études pré-opérationnelles /finalisation foncière et préprogramme

Programme opérationnel : 24 MOIS

MARS 2019

Concours d'architecture et sélection des assistants au maître d'ouvrage

MAI 2019 à OCTOBRE 2019

Etudes de maîtrise d'œuvre y compris obtention du permis de construire et dossier de consultation des entreprises

OCTOBRE 2019 à MARS 2020

Choix des entreprises et marchés de travaux

MARS 2020 à MARS 2022

Travaux jusqu'à la livraison : 24 MOIS

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 1-1-1-4

"Construction du Carbet des Sciences"

Résumé du projet :

Réalisation des locaux administratifs fonctionnels et du centre de ressources du Carbet des Sciences, Centre de Culture Scientifique Technique, Industrielle (CCSTI) de la Martinique : espaces d'accueil du public, espace d'exposition modulable de 400 m², espace laboratoire de formation/expérimentation de 40 m², atelier de prototypage de 100 m² (FabLab), espaces de stockage des expositions.

Offrir un nouvel équipement culturel novateur et attractif aux habitants de la Martinique.

IDENTIFICATION

Type de projet

- ☐ Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- ☐ Autre projet, méritant de figurer dans les annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres de solutions et de la transformation »
- ☐ Proposition de modification législative ou réglementaire

Projet Assises (O/N) : O

Si oui, n° du Projet Assises : 4.4.3

Thème

■ Autre (à préciser) : **La Culture Scientifique Technique, Industrielle et de l'Innovation est transversale à l'ensemble des thèmes.**

Priorité pour le territoire :

La science et la technologie ont pris une telle importance dans nos sociétés développées qu'il n'est pas envisageable que les individus-citoyens n'aient pas accès à une information et une réflexion sur leur évolution et sur les multiples conséquences de leur développement.

Le développement et la diffusion de la culture scientifique, technique, industrielle et de l'innovation dans la Région Martinique et au-delà, est devenue primordiale aujourd'hui, véritable enjeu de démocratie face à la montée des scepticismes et des fausses informations.

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Le Carbet des Sciences, CCSTI de la Martinique a été créé en 1993, au fil des années, il a acquis de réelles compétences pour faire partager les savoirs et mettre en place une citoyenneté active sur les problèmes scientifiques. Il a aussi développé un savoir-faire dans l'identification des questions qui préoccupent nos concitoyens et dans la réalisation d'outils de médiation pour rendre la connaissance scientifique plus accessible à tous.

Apporter l'information à nos concitoyens sur les sciences et les avancées de la Recherche en général avec un zoom sur la recherche Outre-Mer, leur présenter son apport pour la Martinique en particulier mais aussi pour la Région Caraïbe dans son ensemble à travers ses spécificités.

Nos savoir-faire (environ 40 000 bénéficiaires annuels) :

Conceptions muséographiques ; Création d'expositions interactives et/ou itinérantes ; Organisation et coordination d'événements ; Animations grand public

Le Carbet des Sciences se compose d'une équipe permanente de 10 personnes renforcée par 3 engagés de service civique.

5 CDI niveau Bac + 5 (Master 2)

2 CDI niveau Bac + 3 (Licence - BTS)

1 CDI niveau Bac (Animation scientifique / BAFA – CAE DOM formé en interne et titularisé)

2 CDD Niveau Bac + 3 et Bac + 5

A ce jour, plus de 70 étudiants ont été formés à la médiation scientifique en assurant pour le Carbet des Sciences des missions allant de quelques jours à plusieurs mois en complément de leurs études.

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Mairie de Saint-Joseph : mise à disposition d'un terrain de 10 000 m² au lieu-dit croisée manioc en marge de l'éco-zone de Choco-Choisy.

PIA (Opérateur ANRU)

Collectivité territoriale de Martinique

Europe FEDER (Axe 9.2 Favoriser l'inclusion sociale par des équipements culturels)

ADEME

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Le Carbet des Sciences, CCSTI Martinique est aujourd'hui installé dans une maison située à «Bois du parc» sur la commune de Saint-Joseph. Cette villa, dont la destination première n'est pas l'activité professionnelle, est peu fonctionnelle et impose de nombreuses contraintes de fonctionnement (personnels sur deux niveaux dans des espaces devenus trop restreints transformés en bureaux, vétusté et humidité des lieux, nombreuses coupures électricité/internet...). **En outre, la vente de cette villa par la propriétaire induit un non renouvellement du bail professionnel du Carbet des Sciences qui arrivera à expiration en février 2020.**

Par ailleurs l'absence de surface d'exposition limite l'accueil du public et ne permet pas de développer pleinement les missions de centre de culture scientifique.

Toutefois, le dynamisme de l'équipe du Carbet des Sciences a tout de même permis un développement du public touché hors les murs qui est passé de 25 000 à 41 000 bénéficiaires de ses actions ces 10 dernières années (Chiffre 2017).

C'est à la fois ces contraintes et cette motivation, mais aussi la demande de la population martiniquaise, qui ont conduit le Carbet des Sciences à proposer un nouvel équipement culturel attractif pour les 17 000 habitants de Saint-Joseph... et pour tous les habitants de la Martinique.

Les avantages du projet :

- Un projet prêt à être lancé et pouvant être inauguré au premier semestre 2020. L'ensemble des études sont réalisées, le permis de construire est aujourd'hui purgé de tout recours et valable jusqu'en septembre 2020,
- Un projet très bien situé (accessible rapidement pour plus de 60 % des scolarisés et 50 % de la population martiniquaise) qui répond à un manque et à une demande bien réelle de la population,
- Programmation, études de sol, concours d'architecte, avant-projet sommaire, avant-projet détaillé, dossier de consultation des entreprises... sont réalisés.
- Un projet longuement mûri et bien programmé avec une équipe en place.

- Le carbet des sciences touche aujourd'hui plus de 40 000 personnes hors les murs sur des thématiques plus que jamais d'actualité (préservation de la biodiversité, maîtrise de l'énergie, démarche scientifique face aux fausses informations...).
- Un projet élu « bâtiment exemplaire » par l'ADEME et réfléchis pour ne pas engendrer de surcoût pour la collectivité territoriale qui soutient le Carbet des Sciences depuis 25 ans. L'équipe en place est en capacité de faire fonctionner la structure et l'augmentation des coûts de fonctionnement et d'entretien sera équilibrée par la billetterie et les offres de service de l'équipement. L'ADEME étudie actuellement l'éligibilité financière de certains postes de dépense.
- Un équipement qui s'inscrit dans la continuité dans la délégation de compétence de la culture scientifique, technique et industrielle de l'Etat vers le CTM (arrêté de juillet 2013). Ce bâtiment serait le « hub » de la dissémination de la CSTI au cœur du territoire dans le cadre d'une stratégie territoriale de la CSTI en Martinique.
- Le projet de construction du Carbet des Sciences s'inscrit dans la démarche « Caraïbe / Climat » qui vise à renforcer l'intégration régionale francophone et créolophone de la Caraïbe (notamment Haïti, Sainte Lucie et la Dominique) dans une approche d'assistance technique, de renforcement des compétences et de structuration d'un réseau d'acteurs sur les thématiques de la résilience climatique.
- Un bâtiment exemplaire (parasismique et anticyclonique) qui sera un laboratoire de l'adaptabilité au changement climatique et pourra fournir un espace central pour une cellule de crise ou refuge en cas de catastrophe majeure.

DESCRIPTIF DU PROJET

Réalisation des locaux administratifs fonctionnels et du centre de ressources du Carbet des Sciences, CCSTI de la Martinique

Réalisation de lieux d'accueil du public.

- Les espaces d'accueil du public (Accueil et Parkings visiteurs)
- Un espace d'exposition modulable de 400 m²
- Un espace laboratoire de formation/expérimentation de 40 m²
- Un atelier de prototypage de 100 m² (FabLab)
- Des espaces de stockage des expositions.

Un espace d'exposition modulable total de 400 m² (2 X 100 m² et 1 X 200 m²)

Ces salles seront dédiées aux expositions réalisées par le Carbet des Sciences.

Un espace de laboratoire de formation/expérimentation

Des ateliers techniques seront déclinés et différentes démonstrations seront proposées pour satisfaire toutes la curiosité, cela accompagné d'un médiateur scientifique.

Des formations spécifiques à la demande pourront être prodiguées afin de former des personnels spécialisés.

Un atelier de prototypage (FabLab)

Des activités ludo-pédagogiques animations et ateliers in situ.

Cet équipement offrira un panel d'ateliers scientifiques avec animateurs traitant de thèmes divers et variés, cette offre sera élargie et pourra aussi faire l'objet de demandes de réalisation spécifiques.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

- Offrir un nouvel équipement culturel novateur et attractif pour les 17 000 habitants de St Joseph avant tout et les 380 000 habitants de la Martinique (Insee 2014). Par les services proposés, il participera à l'attractivité du territoire et pourra y attirer et y fidéliser des jeunes et de nouveaux résidents. Pour les familles, il offrira un nouveau lieu de vie et de détente, tout en proposant des services éducatifs novateurs et innovants qui ne manqueront pas d'attiser et de satisfaire la curiosité de tous.
- Un pôle de convergence des acteurs de la Culture Scientifique et Technique : Toutes les réalisations du Carbet des Sciences, qu'il s'agisse de créations de nouvelles expositions ou d'atelier, d'animations ludo-pédagogique... se font en collaboration avec les acteurs et spécialistes du thème

abordé. Les formes de collaborations sont diverses, et les partenaires sont tour à tour eux même acteurs de l'événement ou producteurs, relecteurs, correcteurs à travers les comités de pilotage et conseils scientifique mis en place.

- Hub de la dissémination de la CSTI au cœur du territoire, le Carbet des Sciences poursuivra son action en itinérance sur l'ensemble de la Martinique.

Indicateurs d'évaluation :

-->Mesure de l'activité :

- Fréquentation du site / Billetterie
- Nombre d'outils / expositions créés
- Nombre d'outils / expositions présentées
- Nombre de partenariats / évènements mis en place et organisés

-->Mesure de l'efficacité et de l'impact :

- Évolution du nombre de personnes faisant appel aux services du Carbet des sciences
- Évolution du nombre de connexions sur le site Internet du Carbet des sciences
- % des connaissances réinvesties dans les visites
- Évolution du nombre d'interventions sur le terrain
- Evolution des inscriptions de martiniquais.e en filières scientifiques et techniques

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 3 135 386 €

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût État BOP 123	Investissement					400 000 €
	Fonctionnement					
Coût CTM	Investissement					581 836 €
	Fonctionnement					
Coût ANRU (valorisé)	Investissement					581 836 €
	Fonctionnement					
Coût ADEME (valorisé)	Investissement					350 000 €
	Fonctionnement					
Coût Europe	Investissement					1 221 714 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					3 135 386 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

☐ oui, en totalité, ☐ oui, à hauteur de ☐ Non

Durée totale de l'action : 24 mois

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE
FICHE PROJET n° 1-1-2-1
"Pacte d'Investissement dans les Compétences (PIC)"

IDENTIFICATION
Type de projet : Emploi

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) :	Si oui, n° du Projet Assises :
-------------------------------	---------------------------------------

Thème

- Développement économique/emploi/formation

Priorité pour le territoire : 1

DETAIL DU PROJET
RESPONSABLE DU PROJET

DIECCTE

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

ETAT
CTM
CREFOP
OREF
Pôle emploi

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Le document présenté au Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CREFOP) du 12 février 2019 en présence du haut-commissaire aux compétences et à l'inclusion par l'emploi, traduit l'adoption consensuelle d'orientations tout en laissant la porte ouverte à des évolutions en continu.

LE CONSTAT DÉJÀ PARTAGÉ SERA EN PERMANENCE RÉVISÉ ET COMPLÉTÉ

Les éléments de diagnostic et d'orientation font consensus

L'état des lieux et le diagnostic réalisé en 2018 a mis en évidence que le territoire bénéficiait d'une gouvernance quadripartite dynamique notamment via le CREFOP, de taux de décrochage et d'échec scolaires en baisse, d'une offre de formation relativement diversifiée, de financements disponibles, et du cadrage d'orientations contenues dans les documents stratégiques locaux (STDEII, CEP, CPER évoluant vers un «Contrat de convergence et de transformation» propre à l'outre-mer). Il a également mis en évidence la quasi-absence de branches professionnelles, de très forts besoins en qualification et en savoirs de base, un taux anormalement élevé d'illettrisme, des risques d'illectronisme d'une population active vieillissante, des lacunes dans l'offre de formation et une transition numérique insuffisamment maîtrisée.

Service instructeur : DIECCTE

Des enjeux partagés ont été dégagés de ces constats, notamment ceux du renforcement des exercices prospectifs, de l'adéquation des formations avec les besoins des entreprises, d'une plus grande professionnalisation des acteurs, de l'accès aux formations sur l'ensemble du territoire avec une attention particulière pour les publics les plus en difficulté.

L'année 2019 permettra d'enrichir en continu le recensement des besoins et des moyens d'y répondre

Le recours tout au long de la durée du Pacte à une ingénierie d'analyse des besoins en formation et en accompagnement et à une ingénierie de formation paraît indispensable à l'ensemble des partenaires. Ces besoins paraissent devoir être en permanence affinés et adaptés aux évolutions des attentes du tissu économique d'ici 2022, en même temps que l'effort d'imagination et d'innovation devra se maintenir.

Ceci se traduira par l'élaboration d'outils partagés avec l'appui d'un consultant mobilisé dans le cadre d'un appel à projet et la création d'un espace d'évaluation en continu.

DESCRIPTIF DU PROJET

LES ORIENTATIONS SUIVANTES ONT ÉTÉ ADOPTÉES

Axe 1

L'illettrisme, l'illectronisme l'acquisition de **compétences transversales** sont les 3 domaines retenus pour actions. Ces dernières s'appuieront notamment sur 2 dispositifs propres à la Collectivité Territoriale de Martinique « Cap compétences » et « Atout inclusion » qui offrent des parcours d'acquisition de compétences et un accompagnement aux publics concernés. L'État mobilisera son dispositif en ligne en accès libre « Plateforme Compass » et assurera une promotion des formations dispensées dans le cadre de la « Grande école du numérique ».

Axe 2

Il s'agira d'inscrire les parcours d'accès la qualification dans le cadre d'une **approche par les compétences** notamment en développant l'alternance, la VAE et la reconnaissance des savoirs professionnels. Il s'agira aussi de **répondre aux besoins des métiers en tension**, et de **financer les parcours de formation prescrits par le STDEII et le contrat de convergence et de transformation**. Outre la mobilisation des outils communs (dispositif « passerelle », dispositifs d'accompagnement ou de mise en parcours de Pôle Emploi ou de la CTM), des actions innovantes pourraient offrir de nouvelles marges de manœuvre. L'adossement au STDEII conduira à privilégier l'économie bleue, le tourisme durable, le numérique et l'agro-environnement. Pôle Emploi, qui mène un travail sur les suites des parcours liés à la convention d'amorçage de 2018, sera particulièrement sollicité sur cet axe.

Axe 3

Le changement d'échelle sera recherché par la **mise en œuvre des outils d'accompagnement des mutations économiques pour la filière formation** (diagnostic territorial, GPEC, ADEC), et par des **actions de professionnalisation du réseau des accompagnateurs à la création d'entreprises**. La **remobilisation des personnes en situation de handicap** reposera sur le dispositif « Compétences clés » de la CTM pour les publics sourds et malentendants et sur la mise en place d'une structure destinée à lever les freins à l'entrée en formation des personnes en situation de handicap (« RHF »).

En outre, l'axe comprend un volet **structuration des différents territoires, qui reposera sur le lancement d'AAP** pour des formations de pointe ou innovantes, sur un suivi particulier du volet territoire des travaux des commissions du CREFOP, tout en veillant à l'articulation avec le STDEII.

Axe transverse

L'actualisation permanente du diagnostic sera confiée à l'un des groupes de travail du CREFOP, l'OREF fera l'acquisition d'un nouveau système d'information pour renforcer ses traitements statistiques, et le SPRO (« SPOT » à la Martinique) bénéficiera d'un nouveau portail. Le soutien au développement de l'ingénierie de formation et de l'innovation sera accompagné et intégré à la politique d'achat de formations, qui veillera à favoriser la modernisation et la contextualisation des contenus ainsi que les nouvelles approches pédagogiques. L'apprentissage fera l'objet d'une attention particulière. Une évaluation en continu de la mise en œuvre du Pacte sera réalisée par la DIECCTE de façon partenariale.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Les objectifs visés :

- adéquation des formations avec les besoins des entreprises,
- une plus grande professionnalisation des acteurs,
- accès aux formations sur l'ensemble du territoire avec une attention particulière pour les publics les plus en difficulté.

Indicateurs d'évaluation :

Indicateur de réalisation :

- nombre de personnes bénéficiant du dispositif
- nombre de structures bénéficiant du dispositif
- taux de consommation des crédits dédiés

Indicateurs d'impact :

- évolution du taux de chômage
- évolution du taux de vacance d'emplois

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 163 094 080 €

La répartition de l'enveloppe des 69 millions d'euros de l'État sera inégale sur les 4 années: 12M€ en 2019, 20M€ en 2020 et 2021 et 17M€ en 2022. Cela permettra de construire les appels d'offres pluriannuel en 2019 avec une mise en œuvre massive en 2020 et 2021.

Globalement sur la durée du Pacte, la répartition entre les axes sera: 40 % pour l'Axe 1, 40% pour l'Axe 2, 10% pour l'Axe 3 et 10% pour l'axe transverse. Les conventions annuelles pourront adapter la répartition en fonction des besoins. Les Axes 1, 2 et 3 seront mis en œuvre à 40% par la CTM et 60% par Pôle emploi, comme dans la convention d'amorçage. L'axe transverse sera mis en œuvre à 40% par la CTM et 60% par l'Etat (DIECCTE) en partenariat.

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût État BOP 103 PIC	Investissement	12 000 000 €	20 000 000 €	20 000 000 €	17 070 080 €	69 070 080 €
	Fonctionnement					
Coût Partenaires CTM	Investissement					94 024 000 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					163 094 080 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

☐ oui, en totalité, ☐ oui, à hauteur de ☒ Non

Durée totale de l'action :

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE
FICHE PROJET n° 1-1-3-1
"Soutien action CARIF"

Résumé du projet : montant global : 3 815 280€

Dans la continuité du CPER 2015-2020, de soutenir les actions du CARIF (AGEFMA) dans :

- L'accompagnement à la professionnalisation et à l'échange des bonnes pratiques des acteurs des réseaux de l'accueil-information-orientation et du champ emploi formation,
- L'information sur l'offre de formation,
- L'accompagnement des réseaux lors de la mise en place du service public de l'orientation.

IDENTIFICATION
Type de projet

☒ Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) :	Si oui, n° du Projet Assises :
-------------------------------	---------------------------------------

Thème

☒ Développement économique/emploi/formation

DETAIL DU PROJET
RESPONSABLE DU PROJET

AGEFMA -CARIF OREF de MARTINIQUE

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Collectivité Territoriale de Martinique

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

La circulaire DGEFP N°2011-20 du 25 juillet 2011 relative à la mise en œuvre du pilotage des CARIF-OREF précise que les missions du CARIF sont de :

- Favoriser la formation tout au long de la vie par l'accès à l'information sur la formation professionnelle, sur les droits et les voies d'accès à la formation ;
- Apporter un appui aux réseaux d'informateurs locaux dans leurs missions d'information, d'orientation, d'insertion et de formation.

DESCRIPTIF DU PROJET

Ces activités s'organisent en 4 missions principales :

1) L'accompagnement à la professionnalisation et à l'échange des bonnes pratiques des acteurs des réseaux de l'accueil-information-orientation et du champ emploi formation

2) L'information sur l'offre de formation

Ses principes de recueil sont les suivants :

- Collecte des données sous un format unique homogène répondant à la norme LHEO et permettant notamment de connaître la disponibilité et les lieux des sessions relatifs aux formations achetées, y compris les places de formation en alternance ;
- Prescription en ligne par tous acheteurs publics intégrant les modalités financières de la prescription (Pôle emploi, missions locales...) ;
- Saisie et publication des listes de formation.

3) L'accompagnement des réseaux lors de la mise en place du service public de l'orientation

Les CARIF ont vocation à accompagner la professionnalisation des acteurs des structures des réseaux régionaux d'orientation dans le cadre de la mise en œuvre du service public de l'orientation SPRO qui comprend : l'orientation, la VAE, la prévention et la lutte contre le décrochage scolaire.

4) La mise en place de parcours de professionnalisation individualisés alternant diverses modalités d'apprentissage :

- Des parcours classiques de professionnalisation, à travers une offre modulaire permettant le développement, voire la construction des compétences clés du métier ;
- Des ateliers de créativité, sous forme de séances courtes centrées sur les pratiques et la résolution de problèmes réels, fondées sur le principe de la co-construction ;
- Des rencontres expertes pour sensibiliser sur des problématiques ciblées et techniques ;
- Des classes virtuelles, formations menées en ligne et en direct entre un formateur et des apprenants éloignés géographiquement
- L'accès à des modules de formation en ligne via une plateforme

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

1. Favoriser l'accompagnement à la professionnalisation et à l'échange des bonnes pratiques des acteurs des réseaux de l'accueil-information-orientation et du champ emploi formation

Ces programmes visent à améliorer la qualité de l'orientation et de l'offre de formation professionnelle en perspective de la qualification et l'insertion durable des publics en recherche d'emploi.

Il s'agit particulièrement de :

- Proposer des programmes annuels de développement des compétences
- Accompagner la mise en œuvre de démarches qualité régionales ou nationales
- Mettre à disposition des outils d'élaboration, de suivi ou d'évaluation de parcours d'orientation et de qualification ;

2. Favoriser et faciliter l'accès à l'information sur la formation et sur les droits et voies d'accès à la formation

Il s'agira :

- **D'assurer la Gestion de la base de données Offres de formation « Se former en Martinique » :**

Cette action comprend le référencement de l'offre de formation continue et en apprentissage disponible sur le territoire Martinique. Ceci permettra :

- D'apporter une information lisible et actualisée,
- De fluidifier les prescriptions de formation,
- De faciliter la gestion des places disponibles en permettant notamment la prescription en ligne, notamment, pour faciliter le déploiement du Plan d'investissement dans les compétences

• **D'assurer la communication sur le droit à la formation et l'offre de formation disponible :**

Il s'agit d'assurer des campagnes d'information thématiques ou transversales favorisant l'appropriation par les citoyens du dispositif, ainsi que de communiquer régulièrement sur l'actualité de la formation.

3. Apporter un appui aux réseaux d'information locaux dans leurs missions d'informations, d'orientation d'insertion et de formation.

Cette mission consiste à :

- Assurer l'animation du réseau d'acteurs (Référénts PH, E2C, ...)
- Assurer la coordination de l'action des opérateurs
- Animer des réunions, des groupes de travail sur des thèmes spécifiques
- Recueillir, exploiter et restituer les données d'activités
- Valoriser, capitaliser et diffuser les bonnes pratiques

Indicateurs d'évaluation :

- nombre de formations dispensées
- nombre d'actions de communication réalisées
- nombre de réunions du réseau

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 3 815 280 €

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût État BOP 103 hors PIC	Investissement					
	Fonctionnement					680 000 €
Coût CTM	Investissement					
	Fonctionnement					680 000 €
Coût CTM (valorisé)	Investissement					
	Fonctionnement					2 455 280 €
Coût total	Investissement					
	Fonctionnement					3 815 280 €

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

☐ oui, en totalité, ☒ oui, à hauteur de720 000 €... ☐ Non

Durée totale de l'action : 4 ans

Déclinais	2019	2020	2021	2022	

on du projet	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet																

MARTINIQUE
FICHE PROJET n° 1-1-3-2
"Soutien CRIS VAE"

Résumé du projet : montant global 2 082 327 €

Poursuivre, dans la continuité du CPER 2015-2020, le soutien du CRIS VAE, centre de ressources régional sur la valorisation des acquis de l'expérience (VAE).

IDENTIFICATION
Type de projet

☐ Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) :

Si oui, n° du Projet Assises :

Thème

☐ Développement économique/emploi/formation

Priorité pour le territoire :

DETAIL DU PROJET
RESPONSABLE DU PROJET

AGEFMA

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Collectivité Territoriale de Martinique

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

La circulaire DGEFP N°2011-20 du 25 juillet 2011 relative à la mise en œuvre du pilotage des CARIF-OREF précise que les missions du CARIF sont de :

- Favoriser la formation tout au long de la vie par l'accès à l'information sur la formation professionnelle, sur les droits et les voies d'accès à la formation ;
- Apporter un appui aux réseaux d'informateurs locaux dans leurs missions d'information, d'orientation, d'insertion et de formation.

DESCRIPTIF DU PROJET

La CRIS VAE est un centre de ressources régional sur la VAE. Elle assure trois missions principales:

1. Information, communication

- Produire une information adaptée au niveau régional sur les systèmes de validation et de certification
- Assurer par tous moyens adaptés la diffusion de cette information régulièrement actualisée (notamment en assurant l'alimentation du portail régional de la VAE financé par la DIECCTE)
- Informer les acteurs socio-économiques afin de les aider à intégrer la VAE dans la gestion des ressources humaines et dans les politiques territoriales d'emploi et d'insertion
- Conduire une campagne de communication et assurer la promotion du dispositif

2. Ressources

- Constituer une banque de ressources partagées sur la validation, contribuer à la formalisation et à la publication d'outils (guides, plaquettes..)
- Assurer la collecte et le traitement des données sur la base d'un protocole partagé par l'ensemble des acteurs (statistiques)

3. Professionnalisation, animation

- Assurer la professionnalisation des acteurs intervenant sur le champ de la VAE pour favoriser la qualité des prestations
- Contribuer à l'animation du réseau régional des services certificateurs et financeurs et favoriser les échanges de bonnes pratiques et les actions communes (séminaires, rencontres...)

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

L'animation du dispositif de VAE s'appuie sur :

1. La Charte qualité des espaces d'information sur la Validation des acquis de l'expérience
2. La charte de l'accompagnement VAE en Martinique qui comprend 7 « engagements qualité »
3. Le cahier des charges de l'habilitation « Réseau régional d'accompagnement VAE »

Elle porte sur plusieurs champs :

- L'information –conseil dans une optique de qualité de la prestation
- L'accompagnement dans une optique de qualité de la prestation
- Le financement
- La communication
- La mutualisation des données
- La professionnalisation des acteurs de la VAE
- Le suivi et la qualité en VAE

Dans ce cadre, différents types d'action sont prévus :

1. Mise en œuvre, suivi et professionnalisation des réseaux d'acteurs :
 - Habilitation des accompagnateurs VAE
 - Contribution à l'animation du réseau régional des services certificateurs et financeurs
 - Organisation d'échanges de bonnes pratiques et les actions communes (séminaires, rencontres...)
 -
2. Mise en œuvre de programmes de professionnalisation en fonction des profils des accompagnateurs (débutants, confirmés) permettant de :
 - Contribuer à développer la qualité des services en VAE
 - Favoriser l'acquisition de connaissances, de compétences, de méthodologies
 - Favoriser la construction d'outils et supports nécessaires à la prise et la tenue de la fonction (conseiller VAE, accompagnateur, animateur-chef de projet VAE...).

- Contribuer à l'impulsion de démarches et dispositifs favorisant le développement de la QUALITE des services en VAE.
- Construire une identité professionnelle commune aux différents réseaux

3. Information, communication :

- Production d'une information adaptée au niveau régional sur les systèmes de validation et de certification (articulation entre le national et le régional)
- Diffusion de l'information sur la VAE dans le cadre d'une stratégie de communication définie collégialement et favorisant l'accès du plus grand nombre au dispositif
- Information des acteurs socio-économiques afin de les aider à intégrer la VAE dans la gestion des ressources humaines et dans les politiques territoriales d'emploi et d'insertion

4. Ressources :

- Constitution d'une banque de ressources partagées sur la validation, contribuer à la formalisation et à la publication d'outils (guides, plaquettes..)
- Organisation et animation de groupes de travail spécifiques : financement de la VAE, Communication, Validation

5. Suivi statistique, évaluation et contrôle de la conformité du service en lien avec le CREFOP dans le cadre des nouvelles obligations en matière de gestion et de suivi statistique des parcours de VAE

Indicateur d'évaluation :

- nombre de personnes accompagnées dans une VAE
- nombre de parutions dédiées
- nombre d'actions de communication

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 2 082 327 €

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût État BOP103 hors PIC	Investissement					
	Fonctionnement					225 000 €
Coût CTM	Investissement					
	Fonctionnement					225 000 €
Coût CTM (valorisé)	Investissement					
	Fonctionnement					1 632 327 €
Coût total	Investissement					
	Fonctionnement					2 082 327 €

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

☐ oui, en totalité, ☒ oui, à hauteur de 225 000 € ☐ Non

Durée totale de l'action : Quatre ans

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16

Projet	50000	55000	60000	60000												
--------	-------	-------	-------	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 1-1-3-3

"Soutien de l' Observatoire régional de l'emploi et de la formation (OREF)"

Résumé du projet : montant global = 3 165 422 €

Soutien de l'OREF dans ses trois missions :

- Mission d'appui au CREFOP dans le cadre du suivi du CPRDFOP
- Mission d'analyse sur le champ emploi-formation
- Fourniture d'un corpus commun à des utilisateurs multiples

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) :

Si oui, n° du Projet Assises :

Thème

- ☒ Développement économique/emploi/formation

Priorité pour le territoire : 1

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

AGEFMA -CARIF OREF de MARTINIQUE

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Collectivité Territoriale de Martinique

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

La circulaire DGEFP N°2011-20 du 25 juillet 2011 relative à la mise en œuvre du pilotage des CARIF-OREF, précise que les OREF contribuent à l'observation, l'analyse et la prospective sur les évolutions de l'emploi, des compétences, des qualifications, de la formation et de la relation emploi-formation, ainsi que sur les évolutions des besoins et attentes des publics et ce, en prenant en compte les mutations économiques, démographiques et sociales. Ils doivent ainsi constituer pour les décideurs régionaux État et conseil régional, un appui et une aide indispensables à l'élaboration des politiques régionales de formation professionnelle.

DESCRIPTIF DU PROJET

Conformément à la circulaire DGEFP N°2011-20 du 25 juillet 2011, l'OREF assure les missions suivantes :

1. Mission d'appui au CREFOP dans le cadre du suivi du CPRDFOP

L'OREF apporte une plus-value comme lieu de rencontres et d'échanges entre tous les acteurs visés par la loi et comme lieu de synthèse et de capitalisation des études.

L'OREF peut également faire prospérer les outils statistiques de suivi des CPRDFP

2. Mission d'analyse sur le champ emploi-formation

L'OREF, en coordination avec les services régionaux de l'État et de la CTM chargés du développement économique, participe à la mise en place d'une cartographie du lien emploi-formation (analyse territoriale des qualifications et des besoins de formation) afin d'éclairer les acteurs sur les évolutions prospectives de moyen terme et les besoins de formation prévisibles.

3. Fourniture d'un corpus commun à des utilisateurs multiples

L'OREF sera positionné comme assembleur des données régionales (diagnostic de base mis en circulation entre les acteurs).

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

L'OREF contribue à l'observation, l'analyse et la prospective sur les évolutions de l'emploi, des compétences, des qualifications, de la formation et de la relation emploi-formation ainsi que sur les évolutions et attentes des publics, ceci en prenant en compte les mutations économiques, démographiques et sociales.

Il développe, pour le compte de ses financeurs :

- des analyses régionales et territoriales (démographie, emploi, marché du travail, formation initiale, insertion professionnelle des jeunes et formation continue). Il contribue par ce biais à l'alimentation du Portail Territorial de l'Orientation.
- des analyses sectorielles et de filières (CEP, ...), notamment dans le cadre du CPTDFOP, ou du Pacte d'investissement dans les compétences, en lien avec le STDEII, notamment. Dans ce cadre, il portera une attention particulière aux filières d'avenir identifiées par l'Etat et la CTM. Ces analyses doivent apporter les éclairages pertinents dans le cadre de l'accompagnement et de l'anticipation des mutations économiques et contribuer à l'élaboration de diagnostics dans la perspective d'actions de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences territoriale-GPECT ou d'actions de développement de l'emploi et des compétences - ADEC. Ces analyses doivent comporter une dimension prospective des métiers, des qualifications et des compétences en y intégrant les impacts des transitions numérique, écologique et énergétique.

Enfin, l'OREF constitue un instrument d'aide à la décision pour la mise en œuvre des politiques publiques de l'emploi et de la formation professionnelle dans une logique de construction de diagnostics partagés par les acteurs. Dans ce cadre, il :

- identifie et collecte les données disponibles en vue d'alimenter le tableau de bord du CPTDFOP et du Pacte d'investissement dans les compétences, avec pour objectif, l'information des acteurs du territoire, mais aussi le suivi et l'évaluation de ces documents stratégiques ;
- met en place les outils de back office (système d'information, bases de données,...) permettant le suivi des travaux.

Indicateurs d'évaluation :

- nombre de productions (études, analyses etc.)
- réalisation d'une cartographie
- nombre d'outils statistiques produits

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 3 165 422 €

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût État BOP 103 hors PIC	Investissement					
	Fonctionnement	95 000 €	125 000 €	125 000 €	125 000 €	470 000 €
Coût CTM	Investissement					
	Fonctionnement	95 000 €	125 000 €	125 000 €	125 000 €	470 000 €
Coût CTM (valorisé)	Investissement					
	Fonctionnement	445 084 €	593 446 €	593 446 €	593 446 €	2 225 422 €
Coût total	Investissement					
	Fonctionnement	635 084 €	843 446 €	843 446 €	843 446 €	3 165 422 €

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

☒ oui, en totalité, ☐ oui, à hauteur de ☐ Non

Durée totale de l'action : 4 ans

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 1-1-3-4

"Centre ressource illettrisme"

Résumé du projet : montant global 240 000 €

Financement du centre ressource illettrisme dans le prolongement du CPER 2015-2020

IDENTIFICATION

Type de projet

- ☐ Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) :

Si oui, n° du Projet Assises :

Thème

- ☐ Développement économique/emploi/formation

Priorité pour le territoire :

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

AGEFMA

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Collectivité Territoriale de Martinique

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

La circulaire DGEFP N°2011-20 du 25 juillet 2011 relative à la mise en œuvre du pilotage des CARIF-OREF précise que les missions du CARIF sont de :

- Favoriser la formation tout au long de la vie par l'accès à l'information sur la formation professionnelle, sur les droits et les voies d'accès à la formation ;
- Apporter un appui aux réseaux d'informateurs locaux dans leurs missions d'information, d'orientation, d'insertion et de formation.

DESCRIPTIF DU PROJET

Le Centre Ressources Illettrisme (CRI) s'inscrit dans le canevas national de l'ANLCI.

Sa mission d'intérêt général porte sur :

- l'information pour tout public,
- l'animation et l'appui technique de tout acteur de la LCI (sensibilisation et professionnalisation)
- la capitalisation et la diffusion de ressources documentaires et pédagogiques

Service instructeur :

DIECCTE

- l'appui à la Mission régionale de Prévention et de Lutte contre l'Illettrisme

Il répond aux besoins d'**information**, de **professionnalisation**, et d'**ingénierie** de tout acteur intervenant dans le champ de l'accès aux savoirs de base ou de la langue française.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

- Assurer, sous l'égide du Sous-Préfet à la Cohésion sociale, de l'ANLCI et du représentant de la CTM, la coordination des politiques de prévention et de lutte contre l'illettrisme
- Promouvoir la prévention et la lutte contre l'illettrisme auprès des institutions, des professionnels de la formation, de l'orientation, de l'insertion et de l'emploi
- Contribuer au déploiement d'une offre de formation de type « compétences clés », conforme au cadre européen des compétences clés
- Etre le relais des opérateurs de formation dans la mise en œuvre de leur programme de formation
- Assurer l'information des acteurs locaux sur l'actualité nationale et régionale de la lutte contre l'illettrisme
- Contribuer au développement d'une vision partagée de la définition de l'illettrisme
- Favoriser les rencontres et les échanges d'expériences autour de l'illettrisme et plus largement sur les opérations contribuant à la promotion de la lecture et de l'écriture
- Mettre à la disposition des professionnels les informations sur la prévention et la lutte contre l'illettrisme

Indicateurs d'évaluation :

Indicateur de réalisation :

- nombre de formations réalisées
- nombre de contacts avec les professionnels du secteur
- nombre d'actions réalisées

Indicateurs d'impact :

- évolution du taux d'illettrisme

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 240 000€

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût État BOP 103 Hors PIC	Investissement					
	Fonctionnement	25 000 €	35 000 €	30 000 €	30 000 €	120 000 €
Coût CTM	Investissement					
	Fonctionnement	25 000 €	35 000 €	30 000 €	30 000 €	120 000 €
Coût total	Investissement					
	Fonctionnement	50 000 €	70 000 €	60 000 €	60 000 €	240 000 €

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

☐ oui, en totalité, ☒ oui, à hauteur de ...150 000 €..... ☐ Non

Durée totale de l'action : 4 ans

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	25.000	35.000	30.000	30.000												

MARTINIQUE
FICHE PROJET n° 1-1-4-1
"Réseau Pouce-Pouce - Plateforme -Mobilité Inclusive"

Résumé du projet : montant global : 950 000 €

Le RÉSEAU POUCE POUCE, porte des solutions innovantes en matière de Mobilité pour favoriser et faciliter la mobilité, enjeu territorial majeur grâce à :

- Une auto-école sociale pour la formation au Permis B avec des enseignantes à la conduite formées pour l'accueil de publics ayant des difficultés liées à l'apprentissage du code notamment et de la conduite,
- Un Réseau de Taxi-Solidaire, véhicules de 9 places avec un chauffeur-accompagnateur et 1 à 2 jeunes volontaires du service civique pour accompagner les personnes, notamment les seniors,
- Un espace d'information sur la Mobilité animé par une conseillère mobilité, donnant des informations à la fois sur les aides au permis, à l'acquisition d'un véhicule d'occasion, des renseignements sur les Réseaux de Transport, etc...
- La mise en place progressive d'une plateforme de covoiturage entre particuliers,
- La création d'une agence de location solidaire sur le Centre avec un parc total de 10 véhicules de 5 places.

IDENTIFICATION
Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : O

Si oui, n° du Projet Assises : 4.3.2

Thème

- Développement économique/emploi/formation
- Transports/infrastructures

Priorité pour le territoire : 1

DETAIL DU PROJET
RESPONSABLE DU PROJET

Réseau Pouce-Pouce, Porteurs multiples

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

- Contrat de Ville du Lamentin
- Contrat de Ville de Fort-de-France
- Préfecture (FIPD)
- SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation)
- CTM
- CAF
- CACEM
- DJSCS
- CCAS de Fort-de-France
- MARTINIQUE AUTOMOBILES
- EDF MARTINIQUE
- MISSION LOCALE DU CENTRE
- PLIE DE LA CACEM
-

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

L'identification des liens entre la mobilité et l'insertion sociale et professionnelle est relativement ancienne, puisqu'elle apparaît dès les années 1990 dans plusieurs documents.

À niveau National, Le Conseil national des transports publiait en 1991 un rapport sur les transports urbains et l'exclusion sociale et articulait pour la première fois le champ du social à celui du transport comme axe prioritaire au sein de la politique de lutte contre l'exclusion sociale par les transports urbains.

En 1993, la **Direction Interministérielle à la Ville** affirmait la nécessité de s'intéresser aux déplacements dans la politique de la ville, dans le cadre de la préparation des Contrats de Ville : les transports peuvent « contribuer à éviter la déchirure du tissu social par la vertu intégrative de leur présence, comme celle de l'ensemble des partenaires institutionnels travaillant sur les quartiers en difficultés ».

Ce constat des années 90 au niveau National, est encore plus d'actualité en Martinique en 2018.

S'il est vrai que les choses ont évolué avec l'arrivée du TCSP (Transport Collectif en Site Propre) qui offre une nouvelle dimension du transport sur le Centre de la Martinique, reliant deux communes (Lamentin et Fort-de-France) avec des gares positionnées aux frontières avec les Territoires, le Nord Atlantique et le Sud permettant une connexion des territoires, accouplé au RESEAU MOZAIK.

Dans la continuité, on note la naissance d'une autorité unique pour la gestion du transport en Martinique, « MARTINIQUE TRANSPORT » en Janvier 2017, par la CTM (Collectivité Territoriale de Martinique).

Néanmoins, nos différentes expérimentations depuis 2010, montrent que la mobilité est un facteur majeur d'intégration sociale et professionnel.

En 2010, nous avons créé la première Auto-Ecole Sociale de la Martinique avec pour objectif le Permis B.

Puis en 2013, nous avons lancé une première plateforme mobilité dans le Sud de la Martinique, avec différents services, et notamment le Taxi Solidaire, avec le soutien du FEJ (Fonds d'Expérimentation de la Jeunesse) sur 2 ans.

Ces différents projets ont démontré leur impact et leur nécessité.

La problématique de l'accès aux services, à l'emploi et à la formation se pose pour les personnes les plus fragiles comme les personnes âgées, les personnes en situation de précarité et les jeunes pour qui l'accès à un véhicule individuel n'est pas toujours aisé. En effet, les personnes socialement et économiquement fragiles (absence ou faible revenu, monoparentalité, handicap...) sont davantage confrontées à des obstacles à la mobilité. Ces derniers participent à renforcer les inégalités sociales.

L'absence de permis, l'absence de véhicule ou de moyens de transport collectif, la possession d'un véhicule mais avec des réparations à faire ou des défauts de réglementations (contrôle technique pas à jour, défaut d'assurance), les difficultés d'apprentissage du code pour certains publics, la peur de certains à prendre les transports en commun ou à conduire, le manque de confiance en soi, le refus de bouger, le manque de moyens financiers pour assumer les coûts de déplacement (assurance, carburant, titres de transport) ont été cités comme autant de freins rencontrés par ces personnes qui ont déjà bénéficiées de nos actions.

Notre expérience, nous permet aujourd'hui d'avoir pu identifier 4 types de freins à la mobilité en Martinique :

- **Psycho-sociaux** : stress dans les transports, peur de l'inconnu, craintes de l'échec dans l'apprentissage, difficultés à se projeter, manque de motivation...
- **Cognitifs** : incapacité à s'orienter, méconnaissance des réseaux de transport et des aides..., difficultés d'apprentissage du code et de la conduite, méconnaissance du fonctionnement des transports en commun ou d'autres modes de transport alternatifs (covoiturage, autopartage)
- **Matériels** : fréquences/horaires des transports en commun insuffisantes, absence d'un moyen de transport, manque de fiabilité du véhicule, absence d'assurance ou invalidité du contrôle technique...
- **Financiers** : difficultés à financer le permis, les déplacements, l'achat et l'entretien d'un véhicule, la caution d'un véhicule en location, l'assurance d'un véhicule...

Certaines personnes ne peuvent rencontrer qu'un seul frein à la mobilité tandis que d'autres cumulent les freins. Les jeunes et les publics en insertion subissent des contraintes de mobilité importantes alors même qu'ils ne disposent que de faibles ressources financières, qu'ils peuvent rencontrer parfois des difficultés d'apprentissage et d'autonomie. Le plus souvent, plus une personne est fragile, plus elle est éloignée de la mobilité et plus elle est rétive au changement.

Ainsi les freins à la mobilité peuvent aboutir à des orientations scolaires par défaut, à des difficultés pour accéder à un emploi et une formation ou à s'y maintenir.

En tant qu'acteur de la mobilité, nous voulons agir pour une mobilité inclusive, une mobilité accessible à tous.

Pour cela, nous avons étudié des pistes pour lever ces freins, qui permettront de mettre en œuvre des solutions adaptés aux différents publics dans une démarche générale de long terme associant différents acteurs.

DESCRIPTIF DU PROJET

Depuis un certain nombre d'année, OPM agit dans le domaine de la mobilité, en innovant sur la Martinique par la mise en place d'une plateforme mobilité, offrant des services multiples à la population dans le cadre de leur insertion sociale et professionnelle.

Le **RESEAU POUCE POUCE**, porte des solutions innovantes en matière de Mobilité :

- Une Auto-Ecole Sociale pour la formation au Permis B avec des enseignantes à la conduite formées pour l'accueil de publics ayant des difficultés liées à l'apprentissage du code notamment et de la conduite

- Un Réseau de Taxi-Solidaire, véhicules de 9 places avec un chauffeur-accompagnateur et 1 à 2 jeunes volontaires du service civique pour accompagner les personnes, notamment les seniors
- Un espace d'information sur la Mobilité animé par une conseillère mobilité, donnant des informations à la fois sur les aides au permis, à l'acquisition d'un véhicule d'occasion, des renseignements sur les Réseaux de Transport, etc...
- La mise en place progressive d'une plateforme de covoiturage entre particuliers
- La création d'une agence de location solidaire sur le Centre avec un parc total de 10 véhicules de 5 places

Le RESAU POUCE POUCE se veut être un Guichet unique pour le territoire de la Martinique, et jouera un rôle d'interface entre le public et les partenaires. Il a pour mission de permettre aux bénéficiaires d'acquérir les compétences et les moyens d'accéder à une mobilité autonome, grâce à des solutions complémentaires présentées ci-dessous :

ESPACE INFORMATION MOBILITE :

La plateforme proposerait un service de conseil et d'accompagnement à la mobilité qui compléterait le travail d'accompagnement social et professionnel déjà proposé par les professionnels de l'emploi et de l'insertion sur le territoire.

La conseillère mobilité s'appuiera sur trois outils pour réaliser sa mission par une présence sur l'ensemble du Département par la mise en place d'un bureau mobile pour effectuer le diagnostic et l'accompagnement nécessaire à chaque individu.

Ceci afin de construire ensemble un parcours mobilité à partir des besoins et des capacités de l'association et partenaires à y apporter une solution à court, moyen et long terme.

AUTO-ECOLE SOCIALE :

L'association dispose depuis 2010 d'un agrément d'Auto-école Sociale, située au Centre-Ville de Fort-de-France aux Terres Sainville.

Comme toute Auto-école, son but est d'amener à la réussite au permis ou encore à la reprise de la conduite avec 3 présentations au Code et à la Conduite.

La personne participe financièrement au permis à hauteur de 265 euros. Pour le Code spécifiquement à chaque présentation la personne devra s'acquitter de 15 euros soit 50% du prix du passage de l'examen.

Le statut d'Auto-Ecole Sociale, nous confère plusieurs spécificités :

- Une pédagogie individualisée pour rendre accessible le permis au plus grand nombre
- Des cours de code intensifs ou simple en fonction des capacités des personnes
- Une délocalisation des lieux d'apprentissage
- L'intervention d'autres acteurs pour l'animation d'ateliers pédagogiques (Nutrition – Initiation aux Premiers Gestes de Secours – Sensibilisation sur les Addictions
- Des possibilités de financement du Permis variés (aides publiques, plan de formation et OPCA, auto financement, etc.)

Evoluant dans le domaine associatif, elle s'adresse aussi à un public qui se retrouve dans ses valeurs associatives.

Elle répond notamment aux personnes qui :

- Ont besoin d'un apprentissage adapté à leurs capacités et éventuelles difficultés

- Ont besoin de travailler des points particuliers dont peut dépendre la réussite de leur permis (gestion des émotions, sens de l'orientation...)
- Recherchent à augmenter leurs chances de réussite sur une durée limitée et pouvant se libérer sur une journée et demi-journée

Nos cours sont dispensés par un personnel diplômé et ayant une pédagogie adaptée.

Chaque année, nous comptons accompagner au moins 40 à 50 personnes au Permis

RESEAU DE TAXI SOLIDAIRE :

Le Réseau de Taxi Solidaire couvre l'ensemble de la Martinique, ceci afin d'accompagner les tout public dans le cadre de déplacements ponctuels à un lieu de rendez-vous précis.

Pour accéder à ce dispositif, les personnes devront s'y inscrire via la conseillère mobilité de l'association et répondant à des critères spécifiques. Seules les personnes à jour de leur adhésion seront prises en charge, à raison de 5 euros pour l'année. Le cout du trajet Aller/Retour est de 1 euro.

L'accès à ce dispositif permettra de répondre à des besoins ponctuels, comme :

- Accès à l'emploi : entretien d'embauche, formation, atelier d'accompagnement, etc.
- Maintien en emploi ou en formation
- Parcours de recherche d'emploi, d'insertion professionnelle et d'insertion sociale : Rendez-vous avec le conseiller d'insertion, le Pôle emploi, une assistante sociale...
- Démarches administratives : CAF, Assurance Maladie, tribunaux, préfecture, etc.
- Accès aux soins : centre de santé, médecins spécialistes, etc.
- Accès aux loisirs et activités culturelles.
- Effectuer ses courses alimentaires.

Pour assurer le transport, le parc sera composé 4 véhicules de 9 places et d'un véhicule de 5 places avec des chauffeurs-accompagnateur, réparti sur l'ensemble de la Martinique.

PLATEFORME DE COVOITURAGE SOLIDAIRE :

En métropole et partout ailleurs dans le monde, Le Covoiturage, ainsi que l'auto-stop constituent des solutions de mobilité pour tous.

Les avantages qu'ils présentent sont à l'origine de leur réussite actuelle : économie financière, convivialité, remplacement des transports en commun en zones non desservies.

Par la création de cette plateforme, nous souhaitons permettre à un conducteur de pouvoir faire la proposition de prendre des passagers qui souhaitent se rendre à la même destination que lui (ou sur son trajet).

En échange une rétribution pour partager les frais du déplacement ou sous autre forme de services (jardinage – repassage – garde d'enfant – etc...)

Pour mettre en relation l'offre et la demande, nous allons offrir deux supports :

- Une permanence téléphonique avec un système informatique d'enregistrement des demandes de déplacement et des offres de prise en charge, permettra à la conseillère mobilité de mettre en relation les personnes.
- Une Plateforme numérique, permettant en s'identifiant de proposer ou de réserver une offre de covoiturage par un accès 24h/24 et 7jours/7.

La création de ces deux systèmes de réservation permet à tous d'en bénéficier, notamment les seniors ou les personnes n'ayant pas d'outils informatiques ou de connexion internet.

AGENCES DE LOCATION SOLIDAIRE :

Pour les personnes qui souhaitent plus de liberté dans leur déplacement et les familles, nous allons proposer des locations temporaires de véhicules légers de 5 places.

5 agences seront implantées sur la Martinique de manière progressive, avec des modalités de prêt fixés dans un esprit de solidarité et d'accessibilité, notamment grâce au soutien de partenaires privés qui partagent nos valeurs :

- Tarifs réduits
- Caution non encaissée (chèque)
- Espèces et chèques acceptés
- Prêt aux jeunes conducteurs
- Assurance au nom de L'association
- Fourniture du matériel de sécurité si nécessaire (Sièges BB et Enfant)

Le cout de la location est de 6 €/jour, avec une caution de 200€ et le permis B et une pièce d'identité en cours de validité et le Permis de Conduire.

La Durée varie d'une journée à un mois maximum.

Pour bénéficier de la location, Il sera demandé à la personne de fournir :

- Le document justifiant l'objet du déplacement (contrat, RDV, attestation de formation, etc.)
- Le cas échéant, l'attestation Pôle Emploi ou de minima social
- Document spécifique pour les intérimaires

Pour les familles, qui souhaitent partager des loisirs avec leurs enfants (mer – rivière et autres) aucun justificatif n'est nécessaire.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Les Objectifs fixés :

- Favoriser l'accès à l'autonomie et la mobilité des personnes en valorisant les ressources du territoire et en proposant des réponses individualisées pour l'accès et le maintien dans l'emploi et dans la formation des personnes
- Apporter une réponse à visée pédagogique aux problèmes de mobilité, complémentaire aux aides financières et outils d'aide à la mobilité existants
- Coordonner et animer des partenariats pour apporter des solutions innovantes répondant aux besoins spécifiques non couverts (maillage et besoins des publics)

LES PUBLICS CIBLES :

Le public prioritaire : Toute personne en situation d'insertion sociale et professionnelle et de précarité (jeunes suivis par les missions locales, les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, bénéficiaires des PLIE, les apprentis et stagiaires de la formation professionnelle, les personnes en contrat de travail précaire, les bénéficiaires du RSA et des minimas sociaux, les salariés d'ateliers et chantiers d'insertion).

Autres publics : Tout public résidant en Martinique et rencontrant des difficultés de déplacement ponctuelles (Seniors -)

TERRITOIRE : Les services seront proposés/déclinés sur l'ensemble de la Martinique.

RESULTATS ATTENDUS :

- Amélioration de la mobilité des jeunes et des personnes en recherche d'emploi et de formation
- Développement de l'employabilité des personnes
- Développement de la coopération entre les acteurs intervenants sur les questions de mobilité sur le Centre de la Martinique et améliorer la visibilité des outils existants
- Aide à la décision et sécurisation de l'accès aux aides
- Structuration d'une offre de mobilité adaptée aux besoins (maillage, besoins sociaux)

INDICATEURS D'EVALUATION :

QUANTITATIFS				QUALITATIFS
	Objectifs prévisionnels (à définir en fonction du projet)			
	A1	A2	A3	
Indicateurs de résultats				
Nombre des demandes/sollicitations de la Plateforme	200	300	400	Satisfaction des usagers (prescripteurs et bénéficiaires)
Nombre de personnes ayant bénéficié d'un bilan mobilité	150	180	200	Caractéristiques des réponses apportées aux demandes des usagers
Nombre de personnes ayant bénéficié d'un conseil en mobilité	200	300	400	Identification des besoins des usagers satisfaits par la plateforme et non satisfaits
Nombre et typologie des bénéficiaires (QPV, statut, âge)	200	150	320	Coordination et valorisation des services et des aides existants
Nombre de bénéficiaire ayant accédé à un service d'aide à la mobilité existant sur le territoire (location solidaire, auto-école sociale, etc) et à autres aides auprès de partenaires	150	240	310	Sécurisation des parcours mobilité
Nombre de participants ayant bénéficié d'une action de formation (ateliers mobilité)	100	150	200	
Nombre de personne ayant obtenu le permis et/ou un véhicule grâce à l'accompagnement de la plateforme	60	140	200	

	100	300	500	
Nombre de consultations de la plateforme numérique de covoiturage	10	15	20	
Nombre de partenaires impliqués dans le projet ou dans l'information du public	10	20	25	
Nombre de professionnels accompagnant informés sur les services de la plateforme	1	2	3	
Nombre d'actions d'aide à la mobilité impulsées sur le territoire	90	150	200	
Nombre de personnes ayant accédé à un emploi, une formation grâce à ces services (sortie positive)				
Indicateurs de réalisation				
Validation du bilan mobilité par les partenaires				Couverture du territoire
Validation de l'offre de formation				Calendrier de réalisation
Nombre de bilans mobilités réalisés				
Nombre d'ateliers mobilités réalisés				
Mise en ligne d'un site internet				
Nombre de véhicules mis à la location				
Nombre de réunions d'information				
Nombre de partenaires				
Indicateurs d'impact				
Diminution du nombre de refus de proposition d'emploi/de formation pour raison de non mobilité : amélioration de l'accessibilité des emplois et formation				Amélioration de l'autonomie des personnes et de leur mobilité sur la Martinique
				Amélioration de la visibilité de l'offre (aides à la mobilité, transport en commun, etc)

Nombre de territoire touché				Amélioration de l'accessibilité du territoire
				Amélioration de la qualification des personnes

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 950 000 €

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût État BOP 123	Investissement					50 000 €
	Fonctionnement					200 000 €
Coût CTM	Investissement					50 000 €
	Fonctionnement					200 000 €
Auto- financement	Investissement					90 000 €
	Fonctionnement					360 000 €
Coût total	Investissement					190 000 €
	Fonctionnement					760 000 €

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

☐ oui, en totalité, ☐ oui, à hauteur de ☐ Non

Durée totale de l'action :

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE
FICHE PROJET n° 1-1-4-2
"Plateforme numérique d'information des jeunes"

Résumé projet : montant global 442 000 €

L'objectif de la plateforme numérique d'information «LunimaTV» est de mettre en avant les jeunes qui réussissent dans différents domaines avec des portraits de jeunes dynamiques, de start-up innovantes ...
Ce portail destiné en priorité aux 15-35 ans regroupe tous les contenus sur les dispositifs et politiques développés à l'attention des lycéens, étudiants, apprentis, stagiaires et jeunes actifs.

L'objectif est de doter la Martinique d'une plateforme numérique d'information afin de permettre aux institutions de communiquer sur leurs offres, les services, les dispositifs d'accompagnements pour les 15-35 ans. Il s'agit d'informer les jeunes par les jeunes eux-mêmes, tout en bénéficiant de l'encadrement des institutions, des écoles, des professionnels et des techniciens. Le projet permettra, par ailleurs, de mettre en activité les jeunes les plus exclus du marché de l'emploi dans tous les champs d'activités qui se rapprochent de ce secteur,

La Martinique, constitue pour cela un formidable territoire d'expérimentation pour cette initiative, car c'est le seul département de France, où il n'existe plus de centre d'information et de documentation jeunesse (CRIJ).

IDENTIFICATION
Type de projet

■ Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : O

Si oui, n° du Projet Assises : 4.3.9

Thème

- Culture
- Jeunesse/sport/vie associative
- Numérique

Priorité pour le territoire :1

DETAIL DU PROJET
RESPONSABLE DU PROJET

Association Les Luminas

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

CAF/ CTM /DJSCS/ DIECCTE (projet ESS 2017)/
Martinique la 1ère
FEJ (2016/2018)

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Alors que la masse d'informations diffusées en Martinique est disponible pour tous il s'avère qu'une partie des jeunes se trouve toujours exclue. Cette exclusion aboutit à des difficultés d'accès aux droits et à leur mobilisation.

Certains d'entre eux n'arrivent, ni à identifier l'instance administrative compétente par rapport à leur cas, ni non plus à saisir la (ou les) procédure(s) à accomplir, encore moins le code et les opérations à effectuer. Cette difficulté ne révèle pas qu'un simple problème d'agencement de dispositif ou de communication technique mais questionne les outils ou les supports de communication utilisés.

Cela entraîne une distance qui complexifie relativement, l'accès aux droits liés à leur citoyenneté.

Une distance à accomplir qui exige des compétences particulières que tous ne maîtrisent pas.

Afin de garantir la diffusion d'une information fiable et accessible au plus grand nombre en l'absence de centre d'information des jeunes nous proposons de : créer un portail via une application et une Web dédié aux jeunes et à leur entourage .

De plus, l'évolution des modes de consommations conduit les jeunes à se détourner de plus en plus des médias traditionnels vers les plateformes numériques.

DESCRIPTIF DU PROJET

L'objectif de la «LunimaTV» est justement de mettre en avant les jeunes qui réussissent dans différents domaines de manière plus récurrente, avec des portraits de jeunes dynamiques, de start-up innovantes ... Ce portail destiné en priorité aux 15-35 ans regroupe tous les contenus sur les dispositifs et politiques développés à l'attention des lycéens, étudiants, apprentis, stagiaires et jeunes actifs.

L'objectif est de doter la Martinique d'une plateforme numérique d'information afin de permettre aux institutions de communiquer sur leurs offres, les services, les dispositifs d'accompagnements pour les 15-35 ans. Il s'agit d'informer les jeunes par les jeunes eux-mêmes, tout en bénéficiant de l'encadrement des institutions, des écoles, des professionnels et des techniciens. Le projet permettra, par ailleurs, de mettre en activité les jeunes les plus exclus du marché de l'emploi dans tous les champs d'activités qui se rapprochent de ce secteur,

La Martinique, constitue pour cela un formidable territoire d'expérimentation pour cette initiative, car c'est le seul département de France, où il n'existe plus de centre d'information et de documentation jeunesse (CRIJ).

Animer une page Facebook pour les jeunes qui relaie les actualités proposées sur le portail, mais aussi les bons-plans, les jeux concours, les activités de loisirs...

Créer une plateforme de service des jeunes à l'instar de la boussole des jeunes.

En Martinique, de nombreux jeunes n'ont pas recours aux droits et aux services qu'il pourrait pourtant mobiliser à cause de la multiplicité de dispositifs et le nombre importants d'interlocuteurs. L'identification de possibles leviers d'action pour lutter contre cet état de fait a fait émerger le projet d'une boussole des droits, dès 2014 en métropole (devenue la « Boussole des jeunes »).

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

- Relayer l'information jeunesse
- Rendre les jeunes acteurs de leur informations
- Créer une informations adaptées
- Donner des exemples de réussites
- Apporter des des informations pertinentes et nécessaires
- Éduquer au civisme et à la citoyenneté à travers les vidéos
- Insérer des jeunes sortis du système éducatif
- Proposer des stages et formations aux jeunes
- Créer des vocations

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de vues sur internet
- Nombre de partenariats passés
- Nombre de téléchargement de l'application
- Nombre de vidéos d'information jeunesse
- Nombre d'initiatives accompagnées
- Nombre fans sur les réseaux
- Nombre de vues sur internet

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 442 000 €

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût État BOP 123	Investissement					77 000 €
	Fonctionnement					103 000 €
Coût CTM	Investissement					77 000 €
	Fonctionnement					103 000 €
Coût auto- financement	Investissement					37 500 €
	Fonctionnement					44 500 €
Coût total	Investissement					191 500 €
	Fonctionnement					250 500 €

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

☐ oui, en totalité, ☐ oui, à hauteur de ☐ Non

Durée totale de l'action :

Dans l'idéal l'action n'a pas de fin

.....

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 1-1-4-3

"Soutien à l'initiative des jeunes : Projet Initiative Jeune (PIJ) "

Résumé du projet : montant global : 1 484 000 €

Augmenter le nombre de bénéficiaire du PIJ pour le porter à environ 70 par an et d'accroître l'âge maximum des bénéficiaires à 35 ans pour les aider à créer ou reprendre une entreprise.
De plus, nous proposons d'étendre le dispositif aux anciens bénéficiaires d'un contrat aidé (à condition de déposer une demande au plus tard un an après la fin de leur contrat).

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Proposition de modification législative ou réglementaire

Projet Assises (O/N) : O

Si oui, n° du Projet Assises :

1.1.3

Thème

- Développement économique/emploi/formation

Priorité pour le territoire : 3

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

DIECCTE

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

CTM, Technopole, Chambres consulaires, CDC, Martinique développement, IMA

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Actuellement, les bénéficiaires du dispositif PIJ sont les jeunes âgés de 18 à 30 ans, inscrits comme demandeurs d'emploi ou bénéficiaires de minima sociaux, de nationalité française ou étrangère en situation régulière qui souhaitent créer ou reprendre une entreprise dont le siège et l'établissement principal sont situés dans un département d'Outre-mer (mis en place en 2001 par la loi orientation pour l'Outre-mer - LOOM).

Nous constatons que les porteurs de projet PIJ sont généralement proches de la trentaine.

Le PIJ est aujourd'hui essentiellement une aide à la création mais il peut également servir à financer des reprises, celles-ci vont se développer en Martinique du fait du vieillissement démographique ; les jeunes

vont pouvoir porter ces projets a fortiori si des incitations financières existent.

Le montant de la subvention de l'État a fortement diminué (passant d'environ 500 000 euros en 2011 / 2012 à environ 110 000 euros en 2017) comme le nombre de bénéficiaires (passant de plus de 300 en 2001 à seulement 31 en 2017) alors que la demande pour ce dispositif est toujours croissante et que les différents partenaires reconnaissent le dispositif comme efficace, créant de l'emploi et de l'activité et permettant *l'émergence d'entreprises innovantes et durables*. En effet, le taux de survie des PIJ à trois ans est de 80%.

Les jeunes PIJ sont le plus souvent demandeurs d'emploi sans indemnisation (environ 90%) et l'aide PIJ s'avère essentielle au début de leur activité (près de 90% des jeunes postulants au PIJ déclarent ne pas pouvoir démarrer leur activité sans cette aide, notamment car cet apport en fond propre permet d'engager les premiers investissements et parfois de solliciter des prêts bancaires). La mesure PIJ démontre tout son intérêt en permettant réellement à un jeune porteur de projet dans un contexte chômage des jeunes relativement important en Martinique, d'accéder à l'emploi par la création d'entreprise.

Les bénéficiaires du PIJ sont le plus souvent des jeunes qui après une phase d'activité sans déclaration vont officialiser leur structure juridiquement afin de pouvoir prétendre au PIJ (c'est une des conditions d'éligibilité). La réduction du nombre de bénéficiaires du PIJ est un risque important de voir ces jeunes se maintenir dans l'activité non déclarée.

DESCRIPTIF DU PROJET

Pour accompagner au mieux ces jeunes, l'insertion dans le monde du travail et le dynamisme économique de l'île nous proposons ***d'augmenter le nombre de bénéficiaire pour le porter à environ 70 par an et d'accroître l'âge maximum des bénéficiaires à 35 ans.***

De plus, nous proposons d'étendre le dispositif aux anciens bénéficiaires d'un contrat aidé (à condition de déposer une demande au plus tard un an après la fin de leur contrat).

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Indicateurs d'évaluation :

- nombre de bénéficiaires de PIJ (objectif = 70 par an)

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 1 484 000 €

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants : coût par PIJ est de 5 300 euros, soit 371 000 € / an.

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût État BOP : 103 central (valorisé)	Investissement					
	Fonctionnement	185 500 €	185 500 €	185 500 €	185 500 €	742 000 €
Coût CTM :	Investissement					
	Fonctionnement	185 500 €	185 500 €	185 500 €	185 500 €	742 000 €
Coût total	Investissement					
	Fonctionnement	371 000 €	371 000 €	371 000 €	371 000 €	1 484 000 €

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

☐ oui, en totalité, ☐ oui, à hauteur de ☒ Non

Durée totale de l'action : 4 ans

Déclinaison du projet																
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet AE	53 000	106 000	106 000	106 000	53 000	106 000	106 000	106 000	53 000	106 000	106 000	106 000	53 000	106 000	106 000	106 000

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 1-1-4-4

"Jeunes Innovants Repreneurs (JIR) soutien à l'initiative de l'innovation dans l'entrepreneuriat des jeunes"

Résumé du projet :

Création d'une prime à l'encouragement à la reprise innovante par des jeunes à hauteur de 10 000 euros pour les jeunes présentant des dossiers de reprise les plus innovants, porteurs et durables en Martinique.

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Proposition de modification législative ou réglementaire

Projet Assises (O/N) : O

Si oui, n° du Projet Assises :

1.1.3

Thème

- Développement économique/emploi/formation

Priorité pour le territoire : 3

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

DIECCTE

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

CTM, Technopole, Chambres consulaires, CDC, Martinique développement, IMA

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

La Martinique se caractérise par un faible taux de cession-transmission et les jeunes innovants ont plus tendance à créer qu'à reprendre.

C Le nombre de reprise est particulièrement faible et peu lisible –les reprises de fait sont juridiquement souvent déclarées comme des « créations »- en Martinique (BPCE L'observatoire).

Pourtant, les raisons démographiques poussent à penser que les cessions vont se développer, à condition de gagner en structuration, du fait notamment du vieillissement démographique et l'émigration importante des 20-35 ans sans perspectives de retour (Insee Analyses Martinique, numéro 10, 2016).

DESCRIPTIF DU PROJET

Afin de valoriser la reprise et l'innovation nous proposons de créer une prime ***à l'encouragement à la reprise innovante par des jeunes*** aidant à hauteur de 10 000 euros, les jeunes présentant des dossiers de reprise les plus innovants, porteurs et durables en Martinique.

Le critère essentiel de sélection des primés serait l'aspect innovant du secteur et/ou des modalités de la reprise et sa capacité à créer des emplois.

C'est une aide de soutien à l'initiative individuelle permettant l'insertion professionnelle mais également le dynamisme économique.

Modalités de versement de la prime:

- Une avance au démarrage : 5000 euros
- Un soutien au développement : 5000 euros après une année d'activité sur la base du respect des engagements (innovation, modernisation des processus de production, durabilité, emplois, etc.).

Public concerné : Les « jeunes » de 18 à 35 ans sans emploi, les anciens bénéficiaires d'un contrat aidé (doivent déposer une demande au plus tard un an après la fin de leur contrat), ou salariés de l'entreprise visée par la reprise.

Forme juridique : La prime serait ouverte aux différentes formes juridiques d'entreprises. Sont exclues les créations d'association.

La DIECCTE sera le service instructeur du dispositif.

Ce dispositif serait une vitrine de l'innovation dans l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes permettant par la mise en lumière des « jeunes innovants », la promotion de la reprise sur le territoire comme forme d'entreprendre et une incitation à l'innovation dans le cadre d'une reprise.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Indicateurs d'évaluation :

- nombre de primes versées

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 680 000 €

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût État BOP 103 central (valorisé)	Investissement					
	Fonctionnement	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	200 000 €
Coût CTM :	Investissement					
	Fonctionnement	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	200 000 €
Coût EPCI CACEM (valorisé)	Investissement					
	Fonctionnement	70 000 €	70 000 €	70 000 €	70 000 €	280 000 €
Coût total	Investissement					
	Fonctionnement	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	680 000 €

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

☐ oui, en totalité, ☐ oui, à hauteur de ☒ Non

Durée totale de l'action : 4 ans

.....
.

Déclinaison du projet																
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE	30 000	30 000	40 000		30 000	30 000	40 000		30 000	30 000	40 000		30 000	30 000	40 000

TERRITOIRE
FICHE PROJET n° 1-1-4-5 "CDJ - Identification, structuration et valorisation des organisations de jeunesse de Martinique"

Résumé du projet : montant global 1 200 000 €

Développer un tiers-lieu d'une surface d'au moins 500 m2 dédié à la valorisation et à la construction de la jeunesse martiniquaise autour de trois axes :

- Espace snacking : carte 100% péyi, promotion de jeunes talent culinaires;
- Espace accompagnement : formations, séminaires, centre de ressources;
- Espace animation : ateliers coworking collectifs, an ti kozé, réunions d'information jeunesse.

- Devenir le lieu de référence de la jeunesse martiniquaise ;
- Développer des espaces d'expression et de promotion des initiatives/talents des jeunes martiniquais;
- Créer le 1er réseau des organisations de jeunesse martiniquaises;
- Accompagner au moins 30% des jeunes porteurs de projets d'engagement qui nous sollicitent.

IDENTIFICATION
Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : O	Si oui, n° du Projet Assises :	4.3.13
---------------------------------	---------------------------------------	--------

Thème

- Jeunesse/sport/vie associative

Priorité pour le territoire : 1

DETAIL DU PROJET
RESPONSABLE DU PROJET

Comité Collégial CDJ MARTINIQUE

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Partenariats validés : LA PREFECTURE / DJSCS / CAF MARTINIQUE / CACEM / ESPACE SUD / CREDIT MUTUEL / RECTORAT / AMPI / ORGANISATIONS DE JEUNESSE LOCALES /
Partenariats en cours : CTM / CAP NORD / MINISTERE DES OUTREMERS / RESEAU SJEC DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE / GROUPE PIERRE MARIE CURIE / MEDIAS LOCAUX / ARS
Partenariats à actionner : AUTRE SERVICES DE L'ETAT / FONDATION PARFAIT / FONDATION DE FRANCE / SOCIETE CIVILE / AUTRES GROUPES PRIVES / CONTACT ENTREPRISES / MEDEF

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Marché potentiel : 85 537 jeunes en Martinique de 16-35 ans

Contexte :

- Manque d'épanouissement des jeunes (16-35 ans) au sein du territoire;
- Peu d'espaces fédérateurs et adaptés aux attentes de la jeunesse ;
- Manque de valorisation de l'engagement et des initiatives des jeunes.

DESCRIPTIF DU PROJET

Développer un tiers-lieu d'une surface au moins 500 m2 dédié à la valorisation et à la construction de la jeunesse martiniquaise déclinées en trois axes :

- Espace snacking : carte 100% péyi, promotion de jeunes talent culinaires;
- Espace accompagnement : formations, séminaires, centre de ressources;
- Espace animation : ateliers coworking collectifs, an ti kozé, réunions d'information jeunesse.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Objectifs :

- Devenir le lieu de référence de la jeunesse martiniquaise ;
- Développer des espaces d'expression et de promotion des initiatives/talents des jeunes martiniquais;
- Créer le 1er réseau des organisations de jeunesse martiniquaises;
- Accompagner au moins 30% des jeunes porteurs de projets d'engagement qui nous sollicitent.

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de jeunes ayant adhéré aux valeurs et au projet
- Nombre de jeunes ayant fréquenté l'espace
- Nombre de porteurs de projets accompagnés
- Questionnaires, commentaires réseaux sociaux et évaluations orales
- Retombées médiatiques et politiques

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 1 200 000 €

Structure prévisionnelle des coûts

Investissement : Achat ou rénovation du local, matériel informatique, mobilier de bureau, de salon et de décoration, équipements de cuisine, dotations aux amortissements.

Fonctionnement : Rémunération des salariés/intervenants; matériel pédagogique ; internet ; abonnement téléphonique, frais de déplacement et de missions des salariés, achats des denrées alimentaires , maintenance des équipements, frais d'animation/formation et de missions des bénévoles, charges courantes, location ou remboursement du crédit

		Année 2019	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Coût total
Coût État BOP 123	Investissement					161 125 €
	Fonctionnement					322 250 €
Coût CTM	Investissement					161 125 €
	Fonctionnement					322 250 €
Coût Partenaires	Investissement					77 750 €
	Fonctionnement					155 500 €
Coût total	Investissement					400 000 €
	Fonctionnement					800 000 €

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

☐ oui, en totalité, ☐ oui, à hauteur de ☐ Non

Durée totale de l'action :

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE
FICHE PROJET n° 1-1-4-6 "Bourse pour l'emploi"

Résumé : montant global 800 000 €

Identifier les offres d'emploi non pourvues ou difficiles à pourvoir et les regrouper dans un guichet unique. Permettra d'apporter des solutions aux employeurs, en développant les compétences des demandeurs d'emploi et en mobilisant l'ensemble des opérateurs en matière de placement (Pole emploi, Mission locale, Cap emploi,...)

IDENTIFICATION
Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : ☐ **Si oui, n° du Projet Assises :** **R5 ; 1.1.6**

Thème

- Développement économique/emploi/formation

Priorité pour le territoire : 3

DETAIL DU PROJET
RESPONSABLE DU PROJET

Pôle emploi

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Organisations patronales, Chambres consulaires, Missions locales, Cap emploi

OPCA et centres de formation

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX
Identifier les offres d'emploi non pourvues ou difficiles à pourvoir et apporter des solutions aux employeurs en développant les compétences des demandeurs d'emploi Centraliser les offres difficiles à pourvoir dans un guichet unique qui offrira un service d'accompagnement en mobilisant l'ensemble des opérateurs en matière de placement (Pole emploi, Mission locale, Cap emploi,...) Recueillir l'adhésion des entreprises.

DESCRIPTIF DU PROJET

Choix d'une structure référente pour accueillir et piloter cette bourse pour l'emploi.

Création d'une plateforme numérique d'enregistrement des offres d'emploi difficiles à pourvoir et de promotion des dispositifs d'aide et d'accompagnement aux recrutements existant sur le territoire.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Indicateurs d'évaluation :

Indicateur de réalisation :

- Nombre d'offres d'emploi déposées sur la Bourse de l'emploi
- Nombre d'offres d'emploi satisfaites

Indicateurs d'impact :

- Taux de chômage

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 800 000 €

3 ETP et communication.

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût CTM	Investissement					
	Fonctionnement	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	100 000 €
Coût Pôle Emploi (valorisé)	Investissement					
	Fonctionnement	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	100 000 €
Coût Europe FSE	Investissement					
	Fonctionnement	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	600 000 €
Coût total	Investissement					
	Fonctionnement	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	800 000 €

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

☐ oui, en totalité, ☐ oui, à hauteur de ☒ Non

Durée totale de l'action : 4 ans

Déclinaison du projet																
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet AE		200000				200000				200000				200000		

MARTINIQUE
FICHE PROJET n° 1-2-1-1
"Cyclotron Caraïbes"

IDENTIFICATION
Type de projet

- ☐ Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- ☐ Autre projet, méritant de figurer dans les annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres de solutions et de la transformation »
- ☐ Proposition de modification législative ou réglementaire

Projet Assises (O/N) : O **Si oui, n° du Projet Assises : 6 .12**

Thème

- Santé/protection sociale

Priorité pour le territoire :

DETAIL DU PROJET
RESPONSABLE DU PROJET

CTM

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Les maladies cardio-vasculaires ainsi que le cancer sont parmi les principales causes de décès dans le monde et particulièrement dans notre continent Caraïbe.

DESCRIPTIF DU PROJET

Caribbean Cyclotron Corporation For Health (C34H) a pour objectif **d'améliorer la prise en charge précoce des patients atteints de cancer, par le développement de la médecine nucléaire au sein de la Caraïbe et de la Guyane**. Pour ce faire, la Martinique a investi 11 millions d'euros dans l'acquisition d'un cyclotron, technologie aujourd'hui innovante et incontournable pour améliorer le traitement des cancers et des maladies cardio-vasculaires. Cet appareil permet de produire des traceurs pour le dépistage des cancers via la Tomographie à Emission de Positons (TEP).

Il faut aujourd'hui construire le réseau nécessaire à l'opérationnalité de cet outil sur toute la Caraïbe.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Objectifs :

C34H vise la construction d'un cadre de partenariat à la fois technique, médical, scientifique, logistique pour le traitement notamment du cancer, entre les infrastructures de santé de la zone géographique concernée (Caraïbe et Guyane).

Indicateurs :

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 2 187 500 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût CTM	Investissement					
	Fonctionnement					312 500 €
Coût UE (Interreg)	Investissement					
	Fonctionnement					1 875 000 €
Coût total	Investissement					
	Fonctionnement					2 187 500 €

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 1-2-1-2

"Améliorer l'offre en soins dentaires avec la mise en place d'un Bus Dentaire"

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : O

Si oui, n° du Projet Assises : 4.1.5

Thème

- Santé/protection sociale

Priorité pour le territoire : Cette action est prioritaire pour la Martinique, compte-tenu d'une part du taux de précarité élevé, ayant pour conséquence un renoncement aux soins dentaires par ces populations les plus fragiles, et d'autre part, en raison du vieillissement de la population entraînant une augmentation du nombre de patients susceptibles d'avoir recours aux soins dentaires. Pour rappel, les seniors martiniquais de plus de 60 ans représenteront 36% de la population totale en 2020 (23% en métropole) et 40% en 2040 (26% dans l'hexagone).

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

ARS, divers

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Collectivités Territoriales (CTM, EPCI, Communes)

Assurance Maladie (CGSS)

ETAT

Mutuelles

Europe

Autres Partenaires : Ordre des chirurgiens dentistes, URPS chirurgiens dentistes

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Avec une densité en chirurgiens-dentistes de 42/100000 ha, l'offre en soins bucco-dentaires en Martinique est en deçà de celle proposée en France métropolitaine (53 / 100 000 ha). De plus la répartition de ces professionnels sur l'île se fait de manière inégale avec des zones, comme le centre caraïbe, avec une densité proche de celle de la France métropolitaine et des zones, comme le nord caraïbe, avec une très faible

densité. Dix des 34 communes de Martinique sont d'ailleurs classées en zone déficitaire voire très déficitaire en offre de soins dentaires,

L'égal accès aux soins pour toute la population étant une des priorités du plan d'accès aux soins, il est nécessaire de proposer des solutions alternatives permettant de projeter des professionnels de santé, au plus près de la population. L'offre de soins, au niveau de la santé bucco-dentaire, peut être améliorée sur la base de cette projection de professionnels, notamment au bénéfice des personnes âgées et des populations les plus précaires qui, faute de moyens, de couverture sociale et de moyens de transport ont peu ou pas du tout accès à cette offre de soins.

DESCRIPTIF DU PROJET

Le projet consiste à la mise en œuvre d'un BUS DENTAIRE, comme il en existe déjà dans certaines régions métropolitaines (notamment en Ile-de-France), pouvant proposer des soins d'urgence, des opérations de prévention voire de dépistage. Ce bus a pour vocation de proposer, dans un premier temps, des permanences dans les communes les plus sous-denses en chirurgiens-dentistes.

Les actions proposées seront principales destinées aux populations les plus précaires (bénéficiant de la CMU entre autre) et aux personnes âgées. Ce Bus pourrait également être mis à disposition des résidents des établissements médico-sociaux, qui du fait de leur mobilité réduite n'ont qu'un accès limité à l'offre de soins bucco-dentaire. Or, ces résidents en EMS présentent une santé bucco-dentaire plutôt mauvaise; elle peut cependant être considérablement améliorée grâce à des examens réguliers et une bonne hygiène buccale effectuée avec l'aide du personnel soignant.

Un appel à projet sera lancé auprès d'opérateurs susceptibles d'assurer cette mission, comme les centres de santé dentaire déjà en activité.

Les patients, notamment des EMS pourront prendre RDV via une plateforme téléphonique dédiée, en fonction du jour et de la localisation du BUS. Il pourra assurer des permanences, directement dans les EMS en fonction du nombre de patients à consulter.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Objectifs :

- Faciliter l'accès à la prévention bucco-dentaire pour les personnes les plus fragiles, notamment les résidents des établissements médicaux sociaux,
- Apporter une offre de soins de qualité, répondant aux besoins de santé de la population du territoire,
- Diminuer le nombre de patients renonçant aux soins dentaires pour des raisons financières ou d'accessibilité.

Indicateurs :

- nombre de patients pris en charge

COÛT DU PROJET (en €) : 554 000 €

(pour l'acquisition, l'équipement et 3 années de fonctionnement)

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût État ARS (valorisé)	Investissement	50 000 €				50 000 €
	Fonctionnement		12 500 €	12 500 €	12 500 €	37 500 €
Coût CTM	Investissement	50 000 €				50 000 €
	Fonctionnement		12 500 €	12 500 €	12 500 €	37 500 €
Coût Partenaires : EPCI / CGSS / mutuelles	Investissement	77 000 €				77 000 €
	Fonctionnement		44 000 €	44 000 €	44 000 €	132 000 €
Coût FEDER	Investissement	170 000 €				170 000 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement	347 000 €				347 000 €
	Fonctionnement		69 000 €	69 000 €	69 000 €	207 000 €

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

☐ oui, en totalité, ☐ oui, à hauteur de ☒ Non

Durée totale de l'action : 4 ans (2019 – 2022)

2019 - (sous réserve de l'obtention des financements) : appel à projet / identification d'un porteur

2020 – mise en service du BUS

2021-2022 – Évaluation du dispositif en 2022,

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 1-2-1-3 "Développer le concept de Taxi-social"

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : O

Si oui, n° du Projet Assises : 4.1.6

Thème

- Santé/protection sociale

Priorité pour le territoire : L'offre de soins dans le nord de la Martinique est limitée en raison du faible nombre de médecins, notamment généralistes. Cette situation crée une inégalité d'accès aux soins, notamment pour les personnes les plus modestes ainsi que pour les personnes âgées. Il est donc prioritaire de développer un dispositif permettant aux patients de pouvoir accéder aux structures de santé dans des délais raisonnables.

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

ARS, collectivités, autres

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Partenaires

- Collectivités Territoriales (CTM, EPCI, Communes)
- Assurance Maladie (CGSS)
- État

Autres Partenaires : représentants des transporteurs privés

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Certaines communes étant dépourvues de médecins, les patients doivent se rendre dans les communes limitrophes pour se faire soigner. Cette situation est aggravée par des réseaux de transports en commun peu opérationnels notamment pour les trajets intercommunaux, en particulier dans certains secteurs géographiques (Grand Nord). De plus, les personnes âgées ou en grande précarités, ne disposent pas de véhicules personnels leur permettant de se déplacer facilement. Elles sont tributaires des voisins, des amis,

de proches disposants d'un moyen de locomotion, mais qui ne sont pas toujours disponible ne serait-ce que pour emmener ces personnes à une consultation médicale.

L'utilisation de taxis privés n'est pas toujours envisageable pour des personnes aux revenus très modestes. Cette situation contribue à augmenter le sentiment d'isolement et d'inégalité d'accès aux soins dont souffrent ces populations du Nord.

DESCRIPTIF DU PROJET

Le projet de « Taxi-social » vise à mettre à disposition des personnes les plus isolées et/ou avec des moyens de déplacement limités, un service de transport à coût modéré, leur permettant, notamment de se rendre à une consultation médicale ou à la pharmacie.

Les véhicules dédiés à ce service pourront être commandés grâce à une plate-forme de réservation téléphonique qui sera mise à disposition des personnes souhaitant faire appel à ce service. Les taxis devront être opérationnels de 7h00 à 17h00 tous les jours de semaine et le samedi matin.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Objectifs :

- Permettre un accès facilité aux services de soins, pour les personnes en situation de précarité,
- Offrir un service à coût modéré pour les personnes en difficultés sociale et/ou les personnes âgées

Indicateurs

- nombre de patients transportés

COÛT DU PROJET (en €) : 270 000 €

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

Phase 1: 60 000 € -

- Acquisition matériels :
- 2 véhicules légers : 50 000 €
- Mise en place d'une plate-forme téléphonique (en lien avec la communauté de communes - CAP Nord) 10 000 € (équipement téléphonique / mobiliers)

Phase 2: 70 000 € (par an sur 3 ans)

- Frais annuels de fonctionnement (durée 3 ans)
- 2 ETP – chauffeurs (45 000 € / an)
- 1 ETP de secrétariat (pour les réservation) 20 000 € brut
- Frais d'assurance, d'essence : 3000 €
- Frais de gestion : 2000 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût État ARS (valorisé)	Investissement					30 000 €
	Fonctionnement					85 000 €
Coût CTM	Investissement					30 000 €
	Fonctionnement					85 000 €
Coût EPCI	Investissement					
	Fonctionnement					40 000 €
Coût total	Investissement					60 000 €
	Fonctionnement					210 000 €

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

☐ oui, en totalité, ☐ oui, à hauteur de ☒ Non

Durée totale de l'action : 4 ans (2019 – 2022)

2019 : (sous réserve de l'obtention des financements) appel à projet / identification d'un porteur

2020 : mise en service du dispositif

2021-2022 : Évaluation du dispositif en 2022,

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE
FICHE PROJET n° 1-2-1-4
"Prévention maladie et addictologie"

IDENTIFICATION
Type de projet

- ☐ Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- ☐ Autre projet, méritant de figurer dans les annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres de solutions et de la transformation »
- ☐ Proposition de modification législative ou réglementaire

Projet Assises (O/N) : N	Si oui, n° du Projet Assises :
---------------------------------	---------------------------------------

Thème

- Santé/protection sociale

Priorité pour le territoire :

DETAIL DU PROJET
RESPONSABLE DU PROJET

CTM

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

ARS

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

La Martinique est concernée par les maladies ou des contextes favorisant des pathologies particulières telles que le diabète, l'hyper-tension, l'obésité, les maladies cardiovasculaires.

Elle connaît également des phénomènes liés à l'addictologie, la santé mentale et environnementale. Il importe de mettre en place un plan d'action tout public permettant d'apporter des premières réponses à ce questionnement.

DESCRIPTIF DU PROJET

Ce programme s'articule autour de 3 axes :

Service instructeur : ARS

- La prévention tout public : organisation de permanences prévention santé sur l'ensemble du territoire sur les sites dédiés, avec un médecin de santé publique. Ces permanences viseront le grand public et plus particulièrement les publics qui relèvent de la compétence CTM,
- la prévention des enfants : un programme spécifique serait dédié aux enfants de l'aide sociale à l'enfance, dans les PMI et en milieu scolaire ,
- la lutte contre la sédentarité : permettra mettre à disposition des actions d'accompagnement et des équipements sportifs pour tous publics.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Objectifs :

Indicateurs d'évaluation :

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 225 000 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût État BOP :	Investissement					
	Fonctionnement					
Coût CTM	Investissement					
	Fonctionnement					75 000 €
Coût partenaires	Investissement					
	Fonctionnement					150 000 €
Coût total	Investissement					
	Fonctionnement					225 000 €

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

☐ oui, en totalité, ☐ oui, à hauteur de ☒ Non

Durée totale de l'action :

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE
FICHE PROJET n° 1-2-2-1 "Baluchonnage"
IDENTIFICATION
Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : O **Si oui, n° du Projet Assises : 4.2.4**

Thème

- Santé/protection sociale

Priorité pour le territoire : oui compte tenu du vieillissement de la population et le besoin de disposer de solutions innovantes favorisant le maintien à domicile. Ainsi le dispositif permet la mise en place d'un service d'accueil de nuit permettant de remplacer l'aidant.

DETAIL DU PROJET
RESPONSABLE DU PROJET

L'association les ailes des anges, lauréate de l'appel à projet soutien de l'économie sociale et solidaire décerné par le ministère des outre-mer en 2016, a obtenu le soutien financier de l'ARS afin de lancer l'expérimentation « la bulle d'air nocturne » sur l'ensemble du territoire.

Il s'agit de proposer un service permettant au proche aidant de profiter d'un répit pendant une ou plusieurs nuits. Ainsi, un baluchonneur se déplace sur le lieu de vie de la personne aidée afin que ses habitudes de vie ne soient pas perturbées. Avant de programmer la garde de nuit, une équipe de l'association rencontre les bénéficiaires (aidant/aidé) pour connaître l'environnement, évaluer le besoin et les difficultés. Pendant toute la durée de la prise en charge, le baluchonneur dispose d'une plateforme téléphonique H24 de relais en cas de difficulté. La garde de nuit de 18h à 06h00 peut être complétée par une garde de jour si besoin, de plus un accompagnement mensuel peut être proposé à un proche aidant afin de lui permettre de prendre des vacances. Cette expérimentation destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus, a débuté en janvier 2017.

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

ARS : Un financement était apporté en 2017 via le fonds d'intervention régionale et pour 2018-2019, dans le cadre de notre feuille de route régionale concernant le PAERPA (Personnes Agées en Risque de Perte d'Autonomie).

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Expérimentation qui permet le maintien à domicile des personnes âgées et de soulager les aidants.

Cette action s'articule avec le développement des actions et des dispositifs en faveur des personnes âgées à domicile : accueil de jour, plateforme de répit, développement de services coordonnés de soins et d'accompagnement à domicile type SPASAD, développement d'actions de prévention en lien avec la CTM dans le cadre de la conférence des financeurs, projet EHPAD hors les murs....

Il convient de stabiliser le modèle économique et d'étudier la possibilité de pérenniser cette expérimentation. En effet, ces dispositifs permettant le maintien à domicile doivent être développés et articulés sur le territoire avec les dispositifs existants. Il est nécessaire de démontrer l'intérêt social mais aussi d'évaluer le coût médico économique afin de pouvoir le développer et le faire rentrer dans des dispositifs de droit commun accessibles à tous.

DESCRIPTIF DU PROJET

Permettre de mettre à domicile des aidants professionnels permettant le maintien à son domicile de la personne âgée tout en proposant également des solutions de répit pour les aidants naturels ainsi l'association propose un service d'accueil de nuit permettant de remplacer l'aidant. L'objectif principal est de permettre à l'aidant de bénéficier d'un moment de répit tout en ayant la garantie d'une prise en charge de son parent sur son lieu de vie habituel.

Le financement apporté permet de financer 60 % des nuitées pour des personnes âgées de plus de 65 ans sur les territoires Nord en priorité compte tenu de l'absence de structure type EHPAD.

Pour garantir une prise en charge qualitative et sécurisée des bénéficiaires, l'association s'engage à former les « balluchonneurs » aux gestes et secours d'urgence, à l'utilisation des outils de repérage de la fragilité de la personne âgée et leur apporter des connaissances sur les maladies neurodégénératives.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Objectifs :

- Prévenir l'épuisement de l'aidant, lui permettre de s'absenter du domicile,
- Permettre le maintien des habitudes de vie,
- Proposer un accompagnement adapté, personnalisé, individualisé à l'usager.

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de personnes âgées maintenues à domicile et/ou nombre d'aidants accompagnés,
- Nombre de nuitées prises en charge,
- Nombre de personnes âgées de 75 à 85 ans ayant bénéficié du dispositif.

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 280 000 €

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût État ARS (valorisé)	Investissement					
	Fonctionnement	52 500 €	52 500 €	52 500 €	52 500 €	210 000 €
Coût CTM	Investissement					
	Fonctionnement	17 500 €	17 500 €	17 500 €	17 500 €	70 000 €
Coût total	Investissement					
	Fonctionnement	70 000 €	70 000 €	70 000 €	70 000 €	280 000 €

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

☐ oui, en totalité, ☐ oui, à hauteur de x Non

Durée totale de l'action :

QUATRE ANS

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet																

MARTINIQUE
FICHE PROJET n° 1-2-2-2 "EHPAD hors les murs"

IDENTIFICATION
Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : O **Si oui, n° du Projet Assises : 4.2.3**

Thème

- Santé/protection sociale

Priorité pour le territoire : priorité absolue compte tenu du vieillissement de la population et la nécessité d'innover en matière d'accompagnement des personnes âgées.

DETAIL DU PROJET
RESPONSABLE DU PROJET

ARS

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

La Collectivité Territoriale (CTM) est en compétence conjointe sur ce projet avec l'ARS et la réflexion menée en partenariat a permis la publication des 2 appels à projets en octobre 2018 pour 60 places.

Par ailleurs, l'ARS Martinique s'est inscrite dès 2017 dans le cadre de l'expérimentation PAERPA (Personnes Agées en Risque de Perte d'Autonomie) et à ce titre, le projet d'EHPAD hors les murs a été inscrit comme prioritaire pour le territoire. Ainsi, nous disposons de crédits fléchés sur ces deux appels à projets à hauteur de 395 410 € sur la durée de l'expérimentation.

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

En 2040, 40 % des martiniquais auront plus de 60 ans contre 31 % en France métropolitaine. Par ailleurs, la Martinique connaît un vieillissement accéléré de la population par le fait de la diminution régulière de la part des moins de 20 ans.

Autre constat, la Martinique manque de structures accueillant des personnes âgées dépendantes. Le taux d'équipement en EHPAD est de 41,4 pour 1 000 habitants de 75 ans et plus alors qu'il est de 101,4 en France métropolitaine. Il s'agit d'un défi pour l'ARS et la CTM quant au développement indispensable de structures ou de dispositifs d'accompagnement pour les personnes âgées.

Des freins à prendre en compte :

- le coût de l'immobilier
- la précarité accrue notamment sur le territoire Nord déjà dépourvu de structures d'accueil.

Aussi, la réflexion sur le développement des solutions innovantes d'accompagnement à domicile de la personne âgée est une nécessité et un enjeu majeur pour la CTM et l'ARS.

DESCRIPTIF DU PROJET

Il s'agit de développer un modèle innovant concernant la prise en charge des personnes en perte d'autonomie. Une étude en 2016 a démontré l'intérêt des acteurs sur ce dispositif notamment en :

- respectant le « rester chez soi »
- dispositif qui permet d'aller au delà des réponses existantes à domicile
- prévention des hospitalisations et meilleure accompagnement des retours
- réponse à l'enjeu de coordination autour de la personne en perte d'autonomie et une fluidification du parcours
- lutte contre l'isolement social
- un soutien aux aidants

L'expérimentation lancée par un appel à projet CTM/ARS revêt deux formes : l'extension d'un EHPAD classique vers le domicile et la création d'une plateforme multi-services. La ou les structures expérimentales doivent être positionnées sur les territoires manquant de structures notamment nord atlantique et nord caraïbes et sur le territoire centre sur une extension d'EHPAD pour avoir l'expérimentation sur l'urbain.

l'ARS et la CTM ont lancé en octobre 2018 deux appels à projets :

- une structure expérimentale de 30 places sur le territoire du Nord de la Martinique sous forme de plateforme de services
- une structure expérimentale de 30 places sur le territoire du centre sous forme d'extension d'EHPAD.

L'objet est d'amener l'ensemble des services d'un EHPAD à domicile en coordonnant les interventions et en sécurisant le domicile si nécessaire. La personne âgée reste à son domicile bénéficiant selon son état de dépendance des services dont elle bénéficierait en EHPAD : soins infirmiers, kinésithérapie, hôtellerie, restauration, mais aussi la sécurisation de son domicile à travers des outils tels que la domotique et enfin un volet important consacré au maintien et développement des activités favorisant le lien social (activités sportives, participation aux activités des EHPAD ou associations, sorties,,)

Le modèle économique a été pensé différemment puisque nous sortons du schéma classique de la tarification avec un croisement du versement d'une dotation globale par l'ARS et le financement de l'APA (Aide Personnalisée d'Autonomie) par la CTM.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

L'objectif est de diversifier l'offre et de penser l'EHPAD de demain ; les réflexions nationales dans le cadre de la concertation grand âge et autonomie vont dans ce sens.

Indicateurs d'évaluation :

nombre de personnes âgées maintenues à domicile

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 7 393 508 €

Les coûts estimatifs du projet sur 4 années (durée de l'expérimentation) sont les suivants :

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût État ARS, PAERPA, FIR (valorisé)	Investissement					
	Fonctionnement	1 098 377 €	1 098 377 €	1 098 377 €	1 098 377 €	4 393 508 €
Coût CTM (APA)	Investissement					
	Fonctionnement	750 000 €	750 000 €	750 000 €	750 000 €	3 000 000 €
Coût total	Investissement					
	Fonctionnement					7 393 508 €

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

☐ oui, en totalité, ☐ oui, à hauteur de x Non

Durée totale de l'action : 2019-2022
expérimentation sur trois années de 2019 à 2022

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022											
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15
Projet	Mise en œuvr e		Évaluatio n de l'expéri mentatio n												

MARTINIQUE
FICHE PROJET n° 1-2-2-3 "Réhabilitation de l'EHPAD Centre Emma Ventura"
IDENTIFICATION
Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : N **Si oui, n° du Projet Assises :**

Thème

- Santé/protection sociale

Priorité pour le territoire : haute 1

DETAIL DU PROJET
RESPONSABLE DU PROJET

CHUM

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

L'AFD pourra être un acteur dans le montage du projet en lien avec le CHUM et les autorités de tarification que sont l'ARS et la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM).

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

La Martinique connaît un vieillissement accéléré de la population par le fait de la diminution régulière de la part des moins de 20 ans, à laquelle s'ajoute une augmentation du nombre de personnes de 60 ans et plus. En 2040, 40% des martiniquais auront plus de 60 ans contre 31% en France métropolitaine.

Avec un taux d'équipement inférieur au taux national, Le Centre Emma Ventura est la structure la plus importante en termes de nombres de places :

- ✓ 275 lits d'EHPAD (sur les 1695 places existantes),
- ✓ 90 lits d'USLD dont 8 lits identifiés de soins palliatifs gériatriques.

Un vieillissement accru en Martinique, avec une absence de filière gériatrique complète au CHUM représente un enjeu pour le territoire de structuration et de développement d'un véritable pôle de compétence gérontologique.

Le CEV dispose d'une situation privilégiée centrale avec une expertise gérontologique et une structure recours pour les autorités de tarification pour des patients « difficiles ».

Face aux enjeux du vieillissement, et compte tenu de la place du CHUM dans l'offre sur le territoire, et de ses plateaux techniques, il convient d'aller vers une structure intégrant la notion de parcours pour la personne âgée. Ce projet d'un centre gériatologique de référence permet de répondre au parcours patient dans toutes ses dimensions :

- volet prévention par le développement à terme de consultations de prévention (évaluation gériatrique standardisée, prévention dentaire, ophtalmo, etc.),
- solutions intermédiaires entre EHPAD/USLD et domicile permettant de retarder l'entrée en institution, donner du répit aux familles et faire une transition plus harmonieuse lorsque l'institutionnalisation devient nécessaire (développement de l'hébergement temporaire, hôpital de jour, PASA, accueil de jour, ...),
- volet réadaptation avec un Service de Suite et de Réadaptation,
- volet institutionnalisation : quand l'entrée devient nécessaire, avoir une solution quelque soit l'état de santé.

DESCRIPTIF DU PROJET

Le projet global du Centre Emma Ventura du CHUM porte sur l'amélioration de l'offre pour les personnes âgées sur le territoire par la création à terme d'un gérontopôle, pôle d'excellence gériatrique.

Ce projet présenté est réalisé sur deux phases :

1. Confortement sismique du bâtiment principal, réhabilitation et remise aux normes et études gérontopôle comprenant :

- La réhabilitation entamée depuis 2014 avec un projet inscrit au titre du CPER 2015-2020 qui porte sur le confortement sismique, les travaux de sécurité et de mises aux normes, la réfection des unités de soins, la réfection des espaces de vie communs, les façades extérieures et de l'acquisition d'équipements et matériel,
- Les études de faisabilité, de programmation, de concours et de conception du pôle d'excellence gériatrique qui vise également l'installation d'autres activités en lien avec la gérontologie.

2. La Restructuration du site et création d'un gérontopôle comprenant :

- La démolition-reconstruction des bâtiments vétustes existants sur le site
- L'humanisation des chambres d'hébergement (transformation des chambres à 4 lits en chambres individuelles avec WC intégré)
- La création d'unités nouvelles d'hébergement sur le site pour compenser le capacitaire perdu dans la restructuration des ailes d'hébergement et satisfaire le capacitaire cible du site
- Les aménagements paysagers du site et la création de jardins récréatifs
- La libération d'emprises en vue de la phase n°3 du projet non incluse dans la présente opération (construction de bâtiments complémentaires pour accueillir les activités nouvelles au-delà de la capacité d'accueil déjà mobilisé)

La mise en place d'un tel dispositif permettrait à la fois de positionner le pôle de gériatrie et gérontologie comme centre référent de l'expertise gériatrique qui en serait le socle organisationnel et qui fédérerait tous les acteurs du champ de la gérontologie incluant la Collectivité Territoriale, les structures de formation, les libéraux, les associations de prévention, les représentants des usagers

Les missions du Gérontopôle seraient de:

- Permettre l'accès au diagnostic et à l'expertise pour toute la population âgée ;
- Développer la promotion de la santé et la prévention ;
- Développer la recherche et l'enseignement et les formations continues.

L'axe recherche a toute sa place sur un gérontopôle. Même si de nombreuses avancées scientifiques ont été faites, il n'existe pas encore de traitements pharmacologiques permettant de soigner la Maladie d'Alzheimer. Toutefois, des approches non-pharmacologiques telles les activités cognitives socialisantes et l'activité physique (AP), ont montré de bons effets sur la santé des personnes qui en pratiquaient. Bien que les essais

cliniques contrôlés et randomisés montrent peu de preuves évidentes que la pratique d'AP améliore les fonctions cognitives chez les personnes atteintes de troubles neurocognitifs majeurs, les bénéfices sur les capacités physiques, les troubles psycho-comportementaux, sur le ralentissement du déclin fonctionnel et la qualité de vie, ont plus souvent été retrouvés ; le développement des recherches dans cette voie permettrait de proposer une nouvelle approche dans la prise en charge de cette maladie.

Le Centre Emma Ventura, de par sa genèse, son emplacement géographique central, l'offre existante et les ressources en présence déjà acquises à la cause gériatrique paraît approprié pour accueillir ce gérontopôle.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Objectifs :

Réhabilitation et remise aux normes du Centre Emma Ventura ainsi que l'étude en vue de la création du pôle d'excellence gériatrique à horizon 2024, afin d'offrir à la population âgée, un centre permettant en un lieu unique regroupant l'ensemble des services : accueil, information, consultations mémoire, plateau technique mais aussi hébergement EHPAD, accueil de jour, SSR, hôpital de jour,....

L'objectif étant de disposer d'une filière efficiente et performante répondant aux besoins de la population âgée (prévention, repérage fragilités, expertise...).

Indicateurs :

Nombre de chambres rénovées

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 12 677 000 €

Les plans de financements prévisionnels sont définis comme suit :

(Le coût global s'élève à 41,28 M€, mais seule la phase 1 "Confortement sismique du bâtiment principal, réhabilitation et remise aux normes et études gérontopole" est financée par le CCT)

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût État BOP 123	Investissement					1 000 000 €
	Fonctionnement					
Coût CTM	Investissement					1 000 000 €
	Fonctionnement					
Coût État ARS (valorisé)	Investissement					1 200 000 €
	Fonctionnement					
Coût CHUM et AFD	Investissement					4 177 000 €
	Fonctionnement					
Coût Europe	Investissement					5 300 000 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					12 677 000 €
	Fonctionnement					

Structures	Confortement sis- mique	Réhabilitation CEV	Etudes GERONTOPOLE (faisabilité, pro- grammation, AMO, concours MOE)	Coût total
ARS (Plan Aide à l'Investissement)		1 200 000,00 €		1 200 000 €
État BOP 123		1 000 000 €		1 000 000 €
CTM (subvention d'investissement)		1 000 000 €		1 000 000 €
FEDER (axe 5-3)	2 200 000 €			2 200 000 €
FEDER (axe 9-1)		2 700 000 €	400 000 €	3 100 000 €
CHUM Pret AFD	3 300 000 €	277 000,00 €	600 000 €	4 177 000 €
TOTAL	5 500 000 €	6 177 000 €	1 000 000€	12 677 000 €

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

- ☐ oui, en totalité,
 ☒ oui, à hauteur de M€ (soit phase 1 partielle uniquement)
 ☐ Non

Durée totale de l'action : 5 ans

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	Fin 2022
-RENOVATION -RAVALEMENT -SECURISATION : SSI -REMPLACEMENT COLONNE MONTANTE -CONFORTEMENT	Consultation Pour : -Bureau de Controle Technique -MOE -SPS	Rédactions : CCTP/plan -DCE -Consultation des entreprises -Négociation -Rapport d'Analyse -Notification	Début Travaux	Fin Travaux et mise en service
Etudes Conception Gérontopole	Lancement marché de AMOA	Mission AMOA et rendu du PTD fin 2020		

MARTINIQUE
FICHE PROJET n°1-2-2-4
"Sécurisation et réhabilitation du Centre Hospitalier Nord Caraïbe du Carbet"

IDENTIFICATION
Type de projet

■ Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : N	Si oui, n° du Projet Assises :
---------------------------------	---------------------------------------

Thème

■ Santé/protection sociale

Priorité pour le territoire : C'est une priorité pour le Territoire. Le CHNC est le principal Etablissement de Rééducation intervenant à la fois au niveau des enfants, des adultes et des personnes âgées. Il reçoit également des patients venant de la Guadeloupe, de la Guyane ainsi que des Petites Antilles.

DETAIL DU PROJET
RESPONSABLE DU PROJET

Centre Hospitalier Nord Caraïbe.

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

La CTM et L'État dans le cadre du Contrat de Convergence
L'ARS
La CDC

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Ce projet concerne le Centre Hospitalier décomposé en trois sites :

- Le site du Carbet, centre de médecine préventive et de rééducation fonctionnelle,
- Le site de Saint-Pierre dédié aux poly-pathologies des personnes âgées dépendantes,
- Le site du Prêcheur, un EHPAD, accueillant une unité dédiée aux personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Le site de Saint-Pierre a été réhabilité en 2000 et nécessite quelques travaux de maintenance et d'adaptation et de sécurisation. Le site du Prêcheur, bénéficie d'un nouvel emplacement depuis 2012, dans le cadre d'un partenariat avec société Ozanam.

Le rapport Barat d'Octobre 2008 reconnaît que le site est doté d'un plateau technique de qualité, mais que le matériel est vieillissant.

Le taux de vétusté des bâtiments (48%) et celui des équipements (95%) est tel qu'il oblige à renvoyer les patients à leur domicile lors de grosses intempéries (pluies, cyclones).

C'est donc un établissement qui nécessite des investissements pour la rénovation de ses équipements afin de prendre en charge à minima la patientèle dans des conditions de sécurité et de qualité.

DESCRIPTIF DU PROJET

Le projet initial se décompose en 10 sous projets pour un coût total de 2 ,080 M€ et portant principalement sur la sécurisation et l'amélioration des conditions d'accueil de la patientèle.

Le projet phase 1, qui doit faire l'inscription au CCT 2019-2020 se compose de trois sous projets, pour un coût total de 1,050 M€ :

- Sous projet I : Accessibilité du site du Carbet aux personnes et patients handicapés. Coût :300 000 euros
- Sous projet II : Réhabilitation intérieure UF 1 et 2. Coût 450 000 euros.
- Sous projet III : Réhabilitation extérieure (UF 5 ,6,7 et niveau Atrium) coût 300 000 euros

Ce projet s'inscrit dans un cadre plus global de confortement parasismique, sur laquelle la CDC interviendrait en ingénierie financière et technique.

Il a vocation à terme à accueillir du public en temps de crise naturelle.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Objectifs :

- Mettre en place un site hospitalier permettant de recevoir la patientèle dans des conditions de sureté, de sécurité et de salubrité
- Protéger les patients et les personnels des nuisances consécutives aux phénomènes cycloniques et aux fortes intempéries
- Offrir à la population Nord-Caraïbe un lieu permettant de recevoir des clients en temps d'intempéries (cyclones, tremblements de terre...

Indicateurs d'évaluation :

COÛT DU PROJET (HT, en €) :1 000 000 €

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût CTM	Investissement					400 000 €
	Fonctionnement					
Coût Partenaires	Investissement					600 000 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					1 000 000 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

☐ oui, en totalité, ☐ oui, à hauteur de ☒ Non

Durée totale de l'action :2 ans

.....
.

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 1-3-1-1

" Réhabilitation de salles de spectacles Lorrain, Marin, Prêcheur et celles du Domaine de Tivoli, du Parc des Floralies, du CDST et de l'Habitation Gradis "

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : N **Si oui, n° du Projet Assises :**

Thème

- Culture

Priorité pour le territoire : 1

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

DAC - CTM / DGA Culture Jeunesse et Sport

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

État

Ministère de la culture : appellation « Bâtiment de France »

Ministère de l'Éducation Nationale

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

La Martinique est particulièrement sous-équipée en salles de spectacle et autres espaces de travail pour les équipes artistiques du spectacle vivant. En conséquence, la population du Nord de l'île comme du Sud reste réellement éloignée de l'offre de spectacles.

Une étude réalisée par un professionnel de la scénographie et de la sécurité, a facilité l'identification des salles de spectacles disséminées sur le territoire dont l'état ne permet pas aujourd'hui d'effectuer un travail de programmation, en vue d'établir un état des travaux à effectuer pour une remise aux normes de sécurité propice à les rendre accessibles au public et aux artistes dans des conditions normales de travail et de représentation.

DESCRIPTIF DU PROJET

Plusieurs salles de spectacles ont été retenues : Lorrain, Prêcheur, Marin, Fort de France (Domaine de Tivoli), Trois Ilets (Parc des Floralties), Saint-Pierre (CDST) et Basse-Pointe (Habitation Gradis).

Deux options ont été étudiées :

- une mise aux normes liées à la sécurité du public et des artistes : évacuation incendie, électricité, gradinage adapté, etc...
- une réhabilitation complète des espaces.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Cette démarche qui procède d'un aménagement du territoire, indispensable à la Martinique, permet de pallier la carence de lieux de diffusion et/ou de résidences d'artistes, au moins en partie, favorise les rencontres entre la population et les artistes et augmente les possibilités d'actions d'éducation artistique et culturelle en communes.

Indicateurs :

- fréquentation en nombre
- prise en compte des personnes en situation de handicap
- nombre d'emplois créés (directs et indirects)

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 800 000 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût État BOP : 131	Investissement					150 000 €
	Fonctionnement					
Coût Partenaires CTM	Investissement					650 000 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					800 000 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

☐ oui, en totalité, ☐ oui, à hauteur de ☒ Non

Durée totale de l'action :

.....

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE
FICHE PROJET n° 1-3-1-2
" Musée des Arts Contemporains "

IDENTIFICATION
Type de projet

■ Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : N	Si oui, n° du Projet Assises :
---------------------------------	---------------------------------------

Thème

■ Culture

Priorité pour le territoire : 1

DÉTAIL DU PROJET
RESPONSABLE DU PROJET

CTM / DGA Culture Jeunesse et Sport

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

État
Ministère de la culture : Appellation « Bâtiment de France »
Ministère de l'Éducation Nationale

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

DESCRIPTIF DU PROJET

Ce projet concerne la création du Musée des Arts Contemporains dans les locaux de l'ancien palais de justice appartenant à la CTM. Ce site, situé au centre-ville de Fort-de-France est stratégique considérant notamment des critères d'accessibilité multimodale et d'originalité compte tenu de son inscription au titre des monuments historiques.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Indicateurs d'évaluation :

- fréquentation en nombre
- prise en compte des personnes en situation de handicap
- nombre d'emplois créés (directs et indirects)

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 4 183 000 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût État BOP : 131	Investissement					183 000 €
	Fonctionnement					
Coût Partenaires CTM	Investissement					4 000 000 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					4 183 000 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

☐ oui, en totalité,
 ☐ oui, à hauteur de
 ☒ Non

Durée totale de l'action :

.....

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE
FICHE PROJET n° 1-3-1-3 " EMEA Phases I et II mise en réseau des antennes "

IDENTIFICATION
Type de projet

■ Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : N	Si oui, n° du Projet Assises :
---------------------------------	---------------------------------------

Thème

■ Culture

Priorité pour le territoire : 1

DÉTAIL DU PROJET
RESPONSABLE DU PROJET

CTM / DGA Culture Jeunesse et Sport

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

État
Ministère de la culture : appellation « Bâtiment de France »
Ministère de l'Éducation Nationale

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Équipement et aménagement des locaux : le projet EMEA accompagnera les structures qui dispensent l'enseignement de la musique mais aussi du théâtre, cours dramatique, interprétation, contes, art de la parole, puis de la danse.

DESCRIPTIF DU PROJET

Ces enseignements sont déjà structurés par la scène nationale de Tropiques Atrium et certaines écoles proposent les modules d'initiation au théâtre (le CREAM : Centre Robertin d'Enseignement Artistique et Musical, le SERMAC, A'ZWEL, KORZEMO....).

Ce dispositif connaîtra une extension aux autres associations réparties sur tout le territoire. Ainsi, on recense une vingtaine d'écoles en Martinique qui pourront aussi rejoindre le dispositif.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Indicateurs d'évaluation :

- nombre de fréquentation femmes/hommes
- nombre d'emplois créés (directs et indirects)

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 1 346 000 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût État BOP : 224	Investissement					600 000 €
	Fonctionnement					
Coût CTM	Investissement					746 000 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					1 346 000 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

☐ oui, en totalité, ☐ oui, à hauteur de ☒ Non

Durée totale de l'action :

.....

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE
FICHE PROJET n° 1-3-1-4
" Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) de Saint-Pierre "

IDENTIFICATION
Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) :	Si oui, n° du Projet Assises :
-------------------------------	---------------------------------------

Thème

- Culture

Priorité pour le territoire : 1

DÉTAIL DU PROJET
RESPONSABLE DU PROJET

Ville de Saint-Pierre

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

État
Ministère de la culture : appellation « Bâtiment de France »
Ministère de l'Éducation Nationale

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Le CIAP est un équipement culturel de proximité ayant pour objectif la sensibilisation, l'information et la formation de tous les publics à l'architecture et au patrimoine de la ville. Créé en articulation avec les autres équipements culturels de la collectivité, il contribue au maillage culturel du territoire.

DESCRIPTIF DU PROJET

La ville de Saint-Pierre dispose du label « ville d'art et d'histoire » depuis 1990 (première commune des outre-mer). Dans le cadre du renouvellement de ce label et de la nouvelle convention décennale signée en 2018, la ville de saint-Pierre s'engage à mettre en œuvre un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine.

Lieu de médiation et de pédagogie, il s'adresse aux habitants de la ville et de la région, mais également aux touristes francophones ou non. Point de départ des visites guidées de Saint-Pierre, le futur CIAP constituera un espace privilégié de rencontres et d'échanges didactiques et pédagogiques. Une exposition permanente, des expositions temporaires, un centre de documentation, des ateliers pédagogiques, des conférences et autres animations, permettront aux visiteurs d'enrichir leurs connaissances architecturales, urbanistiques et paysagères de la ville.

Le choix de la ville de Saint-Pierre est d'installer le CIAP à la villa Sainte-Anne, au cœur du quartier du centre. Située à proximité du musée Frank A. Perret, la villa est une des premières maisons bâties lors de la reconstruction de la ville entre 1926 et 1927.

La proposition d'aménagement repose sur l'utilisation du bâtiment principal constitué de deux maisons mitoyennes disposant de salles qui accueilleront les expositions permanentes et temporaires sur une surface de 248 m² accueillera le centre de documentation, les ateliers, les conférences et autres réunions. Un espace cours de 126 m² sera conservé et réhabilité afin d'y proposer des activités pédagogiques et animations en plein-air.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Indicateurs d'évaluation :

- fréquentation en nombre
- prise en compte des personnes en situation de handicap
- nombre d'emplois créés (directs et indirects)

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 972 000 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût État BOP 123 (FEI)	Investissement					903 960 €
	Fonctionnement					
Coût Partenaires ville de Saint- Pierre	Investissement					68 040 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					972 000 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

☐ oui, en totalité, ☐ oui, à hauteur de ☐ Non

Durée totale de l'action :

.....

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 1-3-1-5

" Recherche archéologique à Saint-Pierre "

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : N

Si oui, n° du Projet Assises :

Thème

- Culture

Priorité pour le territoire : 1

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Ville de Saint-Pierre

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

État

Ministère de la culture : appellation « Bâtiment de France »

Ministère de l'Éducation Nationale

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Projet prioritaire pour l'État. La ville de Saint-Pierre constitue un objet archéologique unique qui s'offre à la recherche archéologique et historique. Cette opération vise à promouvoir la politique de préservation, de restauration et de mise en valeur des richesses patrimoniales de la Martinique.

DESCRIPTIF DU PROJET

Les actions de recherches archéologiques à Saint-Pierre feront l'objet d'un programme mis en œuvre au travers du projet d'accompagnement de la RHI (résorption de l'habitat insalubre) du Fort, poursuivant les objectifs suivants :

- améliorer la prise en compte du patrimoine archéologique dans l'opération de RHI du Fort ;
- disposer d'un bilan patrimonial dans l'amélioration de la qualité du projet de recomposition urbaine de Saint-Pierre.

Le programme de recherche archéologique à Saint-Pierre sera réalisé par l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives).

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Indicateurs d'évaluation :

- nombre d'emplois créés (directs et indirects)

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 80 000 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût État BOP : 123	Investissement					15 000 €
	Fonctionnement					
Coût Partenaires CTM	Investissement					65 000 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					80 000 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

☐ oui, en totalité, ☒ oui, à hauteur de ☐ Non

Durée totale de l'action :

.....
.

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE
FICHE PROJET n° 1-3-1-6
" Rénovation des bâtiments de l'Habitation Gradis "

IDENTIFICATION
Type de projet

■ Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : N	Si oui, n° du Projet Assises :
---------------------------------	---------------------------------------

Thème

- Culture
- Tourisme
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Jeunesse/sport/vie associative

Priorité pour le territoire : 1

DÉTAIL DU PROJET
RESPONSABLE DU PROJET

CTM / DGA Culture jeunesse et sport

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

État

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Le développement de l'offre culturelle dans les zones rurales de notre pays est l'un des axes forts que s'est fixé la CTM.

L'habitation GRADIS, nouveau centre culturel du grand Nord, bastion de l'émancipation des populations et théâtre de luttes syndicales, sera un lieu de mémoire unique sur ce territoire. La CTM entend fédérer l'ensemble des communes de ce territoire qui compose le Cap Nord autour d'un projet intitulé « Développement des arts et de la culture en milieu rural » et qui s'articule suivant 7 axes majeurs et s'adresse à des publics divers.

Cependant le projet principal souhaité par le président du Conseil exécutif concerne un rendez-vous de la Martinique avec elle-même par le prisme de l'histoire.

- 1- « **La saison des jeunes pousses** » : cette action a pour vocation de sensibiliser le jeune public des écoles maternelle et élémentaires aux offres et aux pratiques artistiques dans notre pays.
- 2- **La mise en place d'une labellisation « ARTISTIK LEKOL »** : il s'agira de récompenser les établissements scolaires qui auront incité, le plus leurs élèves à prendre part aux activités de type éducatif, proposé par le centre culturel GRADIS.
- 3- « **Les jardins artistiques** » :
 - Accueil d'œuvres monumentales réalisées par des plasticiens de Martinique, de la Caraïbe ou autres ...
 - Jardins éphémères : réalisés par les jeunes publics encadrés par des artistes plasticiens professionnels – travaux : espace d'accueil à réaliser.
 - « Chemin des aromatiques » Dispositif spécifique en direction des enfants du Nord atlantique frappés de surdité.
- 4- **Les ateliers d'apprentissage de langues** : trois langues ont été retenues : l'anglais, le tamoul et la langue des signes.
- 5- **Dans les offres de GRADIS**, des « résidences de création » et des « accueils studio » sont envisagés dès 2018.
- 6- **Le « Théâtre en verdure »** : il s'agit d'utiliser les jardins de GRADIS comme espaces circonscrits dans l'élaboration du projet artistique, en les y intégrant comme décors naturels sans autre apport majeur d'éléments de décor. Action réservée aux conteurs dès 2018.
- 7- **la gastronomie**

DESCRIPTIF DU PROJET

Aménagement des éclairages pour près de 7 hectares de surfaces du site ; travaux de sécurisation des postes électriques et d'électrification, travaux de nettoyage du site en vue de récupération d'éléments des anciennes usines (machines, cuves, ect...) enfouis sous la végétation et autres déchets... ; aménagement paysager du site ; travaux de sécurisation du site (très important) ; travaux à réaliser sur la maison principale (espace administratif) ; travaux à réaliser pour la délimitation et l'aménagement technique et mobilier de l'espace d'accueil et de mise en monstration des spectacles invités (plateaux, chapiteaux, gradins, loges et matériels audio et de luminarisation, ; travaux de mise aux normes pour l'accueil des personnes à mobilité réduite ; aménagement de la bibliothèque avec étagères et des vitrines.

Focus sur la bibliothèque :

Le projet de mise à disposition en direction des publics scolarisés du Nord Atlantique d'une bibliothèque spécifique (ouvrages spécialisés dans les domaines des arts, de la culture, de l'environnement et de la biodiversité flore et faune de la région Nord) fait partie des objectifs visés par le centre culturel de Gradis.

La Bibliothèque est une nécessité absolue, non seulement pour les publics scolarisés et leurs encadrants enseignants, mais également à disposition des artistes eux-mêmes dans le cadre des résidences qui ont débuté, enfin, dans le cadre du projet global du centre culturel Gradis eu égard aux axes tels que :

- le Chemin des aromatiques : en direction des publics des malentendants ;
- le théâtre en verdure : avec l'implication de la flore et de la faune comme éléments de décors ;
- les jardins éphémères : constructions d'œuvres à partir des matériaux naturels extraits de l'environnement immédiat du site Gradis et des jardins environnants.

Pour la mobilisation des crédits sur le P119, le Préfet s'assurera, en lien avec la DAC, de l'adéquation des opérations concernées avec les objectifs et les règles de fonctionnement du concours particulier relatif aux bibliothèques créé au sein de la dotation générale de décentralisation (DGD).

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Ce projet entend démocratiser la diffusion artistique par la création d'un centre consacré à la pratique de la musique, de la danse, du théâtre, de l'artisanat d'art et de l'audiovisuel. Une démocratisation qui passe notamment par l'accessibilité géographique et stylistique.

Indicateurs d'évaluation :

- fréquentation en nombre
- prise en compte des personnes en situation de handicap
- nombre d'emplois créés (directs et indirects)

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 840 000 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût État BOP : 119	Investissement					420 000 €
	Fonctionnement					
Coût Partenaires CTM	Investissement					420 000 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					840 000 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

☒ oui, en totalité,
 ☐ oui, à hauteur de
 ☐ Non

Durée totale de l'action :

.....

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 1-3-1-7

" Centre d'interprétation de la culture amérindienne de Vivé au Lorrain "

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : N

Si oui, n° du Projet Assises :

Thème

- Culture

Priorité pour le territoire :

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

CAP Nord Martinique
DGA culture jeunesse sport CTM

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

État (partenaire financier)
CMT Comité martiniquais du tourisme

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Le centre d'animation et d'interprétation de la culture amérindienne de Vivé au Lorrain constitue un projet majeur et structurant en particulier pour le Nord Atlantique de la Martinique. Ce projet à la fois identitaire et touristique, permettra à terme de valoriser le patrimoine amérindien de l'ère saladoïde ancien (de -300 avant J.-C. À 400 après J.-C.). La richesse de ce patrimoine a été avérée scientifiquement par les archéologues, lors de la réalisation des fouilles archéologiques. Ces fouilles ont notamment permis de révéler des objets semi-intacts, ainsi qu'une présence et une densité de vestiges amérindiennes inexistantes dans le reste du bassin caribéen et des Amériques.

Cette opération d'aménagement a connu de très nombreuses difficultés techniques au regard des contraintes archéologiques, administratives et techniques inhérentes au site. Aujourd'hui, le projet rentre dans sa phase opérationnelle avec l'obtention du permis de construire en fin 2018 et la publication des marchés de travaux. Le démarrage des travaux est programmé pour le 1^{er} trimestre 2020.

Des demandes de financement pour la réalisation des travaux ont été déposées pour la réalisation des travaux est fixé à 27 397 318€. Après analyse technique, un phasage avec une ouverture partielle en 2021 du site est possible pour un montant de 12 983 470€.

DESCRIPTIF DU PROJET

La phase 1 des travaux comprend les aménagements extérieurs et paysagers, le bestiaire, le campement des chercheurs, les locaux techniques, le village amérindien, le jardin des imaginaires, l'artisanat et la pédagogie, les scénographies et le parking.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Indicateurs d'évaluation :

- nombre de visite du site
- nombre d'emplois créés (directs et indirects)
- prise en compte des personnes en situation de handicap

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 12 983 470 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût État BOP : 123	Investissement					450 000 €
	Fonctionnement					
Coût CTM	Investissement					3 493 069 €
	Fonctionnement					
Coût Cap Nord	Investissement					3 297 801 €
	Fonctionnement					
Coût État (Fonds national de l'archéologie préventive) (valorisé)	Investissement					81 807 € (valorisé)
	Fonctionnement					
Coût Europe	Investissement					5 660 793 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					12 983 470 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

☐ oui, en totalité,
 ☐ oui, à hauteur de
 ☐ Non

Durée totale de l'action :

 .

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE
FICHE PROJET n°1-3-1-8
" Muséographie, scénographie et aménagement du Musée du Père PINCHON "

IDENTIFICATION
Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : N **Si oui, n° du Projet Assises :**

Thème

- Culture
■ Environnement/biodiversité

Priorité pour le territoire :

Le Musée du Père Pinchon, nouveau lieu culturel, aura une triple mission :

1. La principale sera un gros plan sur la vie du Père Pinchon , à travers la mise en valeur muséographique de ses collections en vue de les faire connaître au grand public et de les mettre à la disposition des chercheurs ;
2. La seconde est de créer un lieu culturel vivant, véritable centre d'interprétation, donnant toutes les clefs pour une meilleure sensibilisation à la préservation de la faune et de la flore martiniquaise ;
3. Fort de ses collections et de sa bibliothèque scientifique, d'être un pôle de recherche à rayonnement caribéen et international, en relation avec les universités, les instituts de recherches et les organismes de protection de la nature. Il faut encore le signaler, la collection du Père Pinchon est actuellement la plus complète de toutes les petites Antilles.

DÉTAIL DU PROJET
RESPONSABLE DU PROJET

CTM / DGA Culture Jeunesse et Sport – Direction des musées, domaines et sites

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

État
Europe

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Problématiques liées à la conservation de l'environnement, du patrimoine naturel de la Martinique et de la valorisation de la biodiversité.
Recherches scientifiques à portée internationale (bibliothèque scientifique) ; lieu d'échanges pour les chercheurs.

DESCRIPTIF DU PROJET

Aménagement de la salle d'exposition principale avec les différents dioramas correspondant aux milieux naturels : réalisation et installation des vitrines (mise en place de la scénographie).

Mobiliers et multimédias dans les salles annexes.

Aménagement de la bibliothèque

Focus sur la bibliothèque

La bibliothèque scientifique du Père Pinchon est l'un des points forts des collections

En effet, classée par thèmes, elle comprend de nombreux ouvrages dont des éditions anciennes du 18^{ème} et 19^{ème} siècle concernant l'ichtyologie (poissons), l'entomologie (insectes), les mollusques, la zoologie, la géographie, la géologie, l'ornithologie (oiseaux), les reptiles et amphibiens, l'archéologie, la littérature, la botanique, les coquillages, les champignons, les crustacés etc.. en totalité plus de 2 000 ouvrages. Elle comprend aussi une importante collection de revues scientifiques (2248) dont certaines du début du siècle comptant des revues sur les Antilles.

Père Pinchon était aussi un correspondant du Museum d'histoire naturelle de Paris : le musée possède ainsi plus de 1300 lettres relatives à ses échanges avec de nombreux scientifiques de la Caraïbe, des Etats Unis, et de France.

Les carnets de voyages ainsi que les cours d'histoire naturelle, les conférences données par le Père Pinchon ont été identifiés et rangés.

Photographe infatigable, Père Pinchon a photographié une grande partie de ses collections, s'est fait accompagner sur le terrain par des photographes comme Marcel Bon Saint Come ou Lois Hayot qui ont laissé des témoignages concernant son travail de recherche. La bibliothèque compte actuellement plus de 3 300 photos, qui se sont enrichies, il y a 2 ans de plus de 2 500 photos couleur du photographe Grégory Guida portant sur l'histoire naturelle de Martinique et Guadeloupe.

Une bibliothèque de grande valeur qui sera donc ouverte aux chercheurs et aux étudiants faisant ainsi de la Martinique un lieu de référence pour les Petites Antilles.

Pour la mobilisation des crédits sur le P119, le Préfet s'assurera, en lien avec la DAC, de l'adéquation des opérations concernées avec les objectifs et les règles de fonctionnement du concours particulier relatif aux bibliothèques créé au sein de la dotation générale de décentralisation (DGD).

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Valoriser la biodiversité
- Sensibiliser les résidents à la culture et les inciter ainsi que les touristes à une visite physique des établissements
- Augmenter le nombre de visiteurs notamment chez les touristes

Indicateurs d'évaluation :

- fréquentation en nombre ;
- prise en compte des personnes en situation de handicap ;
- nombre d'emplois créés (directs et indirects).

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 2 100 000 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût État BOP : 119	Investissement					780 000 €
	Fonctionnement					
Coût Europe	Investissement					924 000 €
	Fonctionnement					
Coût CTM	Investissement					396 000 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					2 100 000 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

☐ oui, en totalité, ☒ oui, à hauteur de 780 000€ ☐ Non

Durée totale de l'action :
24 mois 2019-220

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE
FICHE PROJET n°1-3-1-9
" Restauration de la cathédrale Saint-Louis de Fort-de-France "

IDENTIFICATION
Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : N	Si oui, n° du Projet Assises :
---------------------------------	---------------------------------------

Thème

- Culture
■ Tourisme

Priorité pour le territoire :

DÉTAIL DU PROJET
RESPONSABLE DU PROJET

Ville de Fort-de-France

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Etat
Ministère de la culture : appellation « Bâtiment de France »
CTM

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Monument historique, le massif d'entrée ainsi que l'aménagement du parvis constitue la dernière tranche de travaux pour les extérieurs.
Celle-ci se décomposerait en 3 phases : l'installation du chantier, la dépose de la flèche et la restauration des façades et la repose de la flèche (phase 2) et l'aménagement du parvis (phase 3).
Ce projet est considéré incontournable, car il permettra de valoriser le patrimoine culturel du centre-ville en améliorant l'environnement esthétique et le cadre de vie tant du point de vue touristique que pour créer aux yeux de la population locale une image valorisante de son patrimoine.

DESCRIPTIF DU PROJET

La cathédrale Saint-Louis est en cours de restauration pour sa partie extérieure. A la suite de la restauration des bas-côtés, les travaux suivants furent la terminaison des extérieurs de la cathédrale à savoir, restauration du transept et de la couverture de la nef, la réhabilitation du chevet et des sacristies réalisés sur le PO 2007-2013.

Le massif d'entrée ainsi que l'aménagement du parvis constitue la dernière tranche de travaux pour les extérieurs.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Les indicateurs d'évaluation :

- prise en compte des personnes en situation de handicap
- taux de fréquentation

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 1 183 652 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût État BOP : 175	Investissement					300 000 €
	Fonctionnement					
Coût CTM	Investissement					300 000 €
	Fonctionnement					
Coût Europe	Investissement					526 272 €
	Fonctionnement					
Coût autre partenaire	Investissement					57 380 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					1 183 652 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

☐ oui, en totalité, ☒ oui, à hauteur de ☐ Non

Durée totale de l'action :

.....

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE
FICHE PROJET n° 1-3-1-10
" Restauration de la Bibliothèque Schoelcher "

IDENTIFICATION
Type de projet

■ Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : N	Si oui, n° du Projet Assises :
---------------------------------	---------------------------------------

Thème

■ Culture

Priorité pour le territoire :

DÉTAIL DU PROJET
RESPONSABLE DU PROJET

CTM / DGA culture jeunesse et sport

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

État
Ministère de la culture : appellation « Bâtiment de France »

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Restaurer le bâtiment de la Bibliothèque Schoelcher en relation avec l'architecte des bâtiments de France (bâtiment classé MH).

DESCRIPTIF DU PROJET

La bibliothèque Schoelcher a subi de nombreux dommages lors du cyclone DEAN en 2007 qui n'ont jamais été réparés et qui au fur et à mesure, portent atteintes au bâtiment (peinture dégradée, vitraux cassés, motifs sculptés abîmés, etc ,.. Il y a urgence à mettre en œuvre la réhabilitation de ce bâtiment emblématique qui est le plus visité à Fort-de-France.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Indicateurs d'évaluation :

- taux de fréquentation
- prise en compte des personnes en situation de handicap

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 2 908 480 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût État BOP : 175	Investissement					600 000 €
	Fonctionnement					
Coût CTM	Investissement					1 154 240 €
	Fonctionnement					
Coût Europe	Investissement					1 154 240 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					2 908 480 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

☒ oui, en totalité,
 ☐ oui, à hauteur de
 ☐ Non

Durée totale de l'action :

.....

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE
FICHE PROJET n° 1-3-1-11
" Restauration du Pavillon Bougenot "

IDENTIFICATION
Type de projet

■ Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : N	Si oui, n° du Projet Assises :
---------------------------------	---------------------------------------

Thème

■ Culture

Priorité pour le territoire :

DÉTAIL DU PROJET
RESPONSABLE DU PROJET

CTM / DGA Culture jeunesse sport

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

État
Ministère de la culture : appellation « Bâtiment de France »

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Le Pavillon Bougenot est l'antenne documentation de la Bibliothèque Schoelcher

DESCRIPTIF DU PROJET

Le Pavillon Bougenot a subi de nombreuses dégradations depuis des années (fuite dans la toiture, plancher dégradé, sortie de secours inexistante, balustrade fragile), qu'il faudrait réparer car représentant l'une des trois belles maisons bourgeoises subsistant au centre-ville et très photographiée par les visiteurs.

D'autre part, le public déficient visuel est accueilli actuellement à l'étage de ce pavillon, ce qui pose d'énormes problèmes de sécurité pour ces personnes porteuses de handicaps. Il faut en urgence leur construire un accueil adéquat, notamment pour cette structure au niveau des Antilles.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Restaurer le Pavillon Bougenot et aménager une construction modulaire dans les jardins pour y accueillir le public déficient visuel.

Indicateurs d'évaluation :

- taux de fréquentation
- prise en compte des personnes en situation de handicap

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 1 000 000 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût État BOP : 175	Investissement					150 000 €
	Fonctionnement					
Coût CTM	Investissement					300 000 €
	Fonctionnement					
Coût Europe	Investissement					550 000 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					1 000 000 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

☐ oui, en totalité, ☐ oui, à hauteur de ☒ Non

Durée totale de l'action :

.....

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE
FICHE PROJET n° 1-3-1-12
" Galerie Ecole du Campus Caribéen des Arts "

IDENTIFICATION
Type de projet

■ Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : N	Si oui, n° du Projet Assises :
---------------------------------	---------------------------------------

Thème

■ Culture

Priorité pour le territoire :

DÉTAIL DU PROJET
RESPONSABLE DU PROJET

CTM / DGA Culture jeunesse sport

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

État
Ministère de la culture : appellation « Bâtiment de France »

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Ouverture d'une galerie au sein de l'école supérieure d'arts de Martinique pouvant recevoir des expositions d'œuvres et d'objets d'art, à savoir une salle étanche ayant des surfaces adaptées et équipées, un éclairage approprié et disposant d'une température constante pour une bonne tenue des œuvres exposées.

DESCRIPTIF DU PROJET

L'ouverture d'une galerie au sein de l'école supérieure d'arts de Martinique est aujourd'hui plus qu'envisageable.

Cette ouverture s'effectuerait dans le cadre d'un projet de développement maîtrisé, afin de garantir au dit projet toutes ses chances de réussite. Une observation objective de la première année d'existence constituerait un ensemble de fondements concrets permettant de réajuster, éventuellement, son fonctionnement et son statut.

Il conviendrait de débiter modestement ce projet de galerie-école, en fonction de la capacité financière de l'établissement et des partenaires mobilisés, dans un espace qui réponde aux pré-requis minimum d'un lieu pouvant recevoir des expositions d'œuvres et d'objets d'art, à savoir une salle étanche ayant des surfaces adaptées et équipées, un éclairage approprié et disposant d'une température constante pour une bonne tenue des œuvres exposées.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Indicateurs d'évaluation :

- nombre d'emplois créés (directs et indirects)

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 2 100 000 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût État BOP : 224	Investissement					100 000 €
	Fonctionnement					
Coût CTM	Investissement					1 000 000 €
	Fonctionnement					
Coût Europe	Investissement					1 000 000 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					2 100 000 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

☐ oui, en totalité, ☐ oui, à hauteur de ☒ Non

Durée totale de l'action :

.....

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE
FICHE PROJET n° 1-3-1-14
" Passeurs de mémoire "

IDENTIFICATION
Type de projet

■ Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : N	Si oui, n° du Projet Assises :
---------------------------------	---------------------------------------

Thème

■ Culture

Priorité pour le territoire :

DÉTAIL DU PROJET
RESPONSABLE DU PROJET

CTM / DGA Culture jeunesse sport

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

État

CTM : comité martiniquais du tourisme

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Trésors nationaux vivants ; réaliser une série de « docu-fictions » en relation avec notre patrimoine culturel et immatériel en vue d'une télédiffusion et d'un archivage scrupuleux.

DESCRIPTIF DU PROJET

Patrimoine culturel et immatériel (PCI), série d'émissions télévisées.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Indicateurs d'évaluation :

- nombre de réalisations
- nombre d'emplois créés (directs et indirects)

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 390 000 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût État CNC (valorisé)	Investissement					150 000 €
	Fonctionnement					
Coût CTM	Investissement					240 000 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					390 000 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

☐ oui, en totalité,
 ☐ oui, à hauteur de
 ☒ Non

Durée totale de l'action :

.....

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE
FICHE PROJET n° 1-3-1-15 " Participation d'artistes locaux aux forums nationaux et internationaux "

IDENTIFICATION
Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : N	Si oui, n° du Projet Assises :
---------------------------------	---------------------------------------

Thème

- Culture

Priorité pour le territoire : 1

DÉTAIL DU PROJET
RESPONSABLE DU PROJET

CTM / DGA Culture jeunesse et sports

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

État
CMT : Comité Martiniquais du Tourisme

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

DESSCRIPTIF DU PROJET

Permettre à un groupe de professionnels constitué d'artistes et de producteurs d'avoir un stand sur ces salons afin d'y réaliser des showcases.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION
--

Indicateurs d'évaluation :
nombre de participation d'artistes (H/F)

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 400 000 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût État BOP : 224	Investissement					120 000 €
	Fonctionnement					
Coût CTM	Investissement					120 000 €
	Fonctionnement					
Coût État Institut français	Investissement					160 000 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					400 000 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

☐ oui, en totalité, ☐ oui, à hauteur de ☒ Non

Durée totale de l'action :

.....

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE
FICHE PROJET n° 1-3-2 -1 fiche CADRE SPORT " Création et rénovation des équipements sportifs"

IDENTIFICATION
Type de projet

■ Projets stratégiques et structurants exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : O **Si oui, n° du Projet Assises :** 2.2.9, 2.2.10, 2.2.29, 2.3.6

Thème

- Culture
- Tourisme
- Jeunesse/sport/vie associative

Priorité pour le territoire : 1 -

DÉTAIL DU PROJET
RESPONSABLE DU PROJET

Etat, opérateurs et agences
 CTM / DGA Culture Jeunesse et Sport
 Collectivités locales
 Communes
 Clubs, Associations

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Etat, opérateurs et agences
 CMT
 Communes, Clubs, Associations

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Il est important de valoriser le sport en tant que secteur à forte valeur ajoutée et pourvoyeur d'emplois. Il est donc impératif de mettre tous les atouts naturels en avant, la mer par exemple et ses plans d'eau qui permettent d'organiser des compétitions de standing international, la nature qui offre des paysages et des spots intéressants pour les courses à pied, les sportifs de haut niveau, les événements sportifs traditionnels. L'entretien et la rénovation des infrastructures existantes restent primordiaux.

DESCRIPTIF DU PROJET

Cette fiche cadre détaille une première programmation qui a été d'ores et déjà identifiée et qui sera complétée par la suite. Les projets pour lesquels l'Agence du sport sera sollicitée ne sont présentés dans cette fiche qu'à titre indicatif.

- **Plan de développement de la voile et des sports nautiques** : Dresser un diagnostic de la situation des centres nautiques de la Martinique afin d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de modernisation. Généraliser par la même l'offre de la pratique de la voile à l'école, du primaire jusqu'à l'université et créer des sections « maritimes » dans certains collèges.

- **Espace d'entraînement pour le sport de haut niveau** : Doit être construit au lycée la Jetée du François. Il a pour but d'accompagner et d'assurer l'excellence au double niveau national et régional autour du handball martiniquais et antillais. Cet équipement permettra l'installation du pôle espoir antillais excellence handball masculin. Il comprendra 2 terrains couverts, une salle de musculation, des vestiaires, un terrain pour les pratiques beach, un terrain en gazon. Éventuellement aussi un mur d'escalade et une piste de 100 m.

- **Accompagnement personnalisé des sportifs de haut niveau originaires des Antilles** : Il s'agit d'accompagner les sportifs de haut niveau dans la réussite des projets olympiques, sur les olympiades 2020-2024 et de favoriser leur insertion professionnelle à court et moyen terme.

- **Programmation des événements sportifs majeurs** : Mise en place d'un calendrier des principaux événements sportifs afin de favoriser les échanges internationaux, les retours sur investissement, la montée en gamme des principales manifestations de la Martinique et faire émerger une véritable filière liée au tourisme sportif. Par exemple le tour cycliste, des yoles rondes, surf pro, Martinik cup, les jeux des îles....

- **Rénovation du stade Desclieux à Fort-de-France** : Il s'agit de reconstruire l'ensemble des vestiaires, sanitaires pour un meilleur accueil des élèves. Couvrir le plateau sportif adossé au hall et changer le revêtement de la pelouse synthétique.

- **Réfection de l'éclairage du terrain d'honneur et réhabilitation du complexe sportif au stade Louis Achille de Fort de France** : Mise en conformité et de sécurité des supports et de l'éclairage du terrain d'honneur. S'agissant du complexe sportif, il y a la réfection générale du gymnase thématique ; rénovation du hall Donatien ; réfection du revêtement du terrain synthétique et enfin la rénovation de la piste et de la couverture des plateaux sportifs.

- **Création de la base nautique du port de Basse-Pointe** : Ce centre serait un moyen de développement économique, utile pour retisser le lien social dans une zone d'emploi sinistrée.

- **Rénovation du centre de ligue de tennis de Martinique** : Démolition, étanchéité, faux plafond, électricité, plomberie, revêtement sols et murs, climatisation, couverture de 2 courts de tennis, construction de 3 courts de tennis complémentaires découverts et 1 court de beach tennis et rénovation des surfaces de jeu des 5 courts set du club house, peinture et clôture.

- **Réhabilitation du hall des sports « Louis Joseph » de Ducos**

- **Rénovation des plateaux sportifs des cités scolaires**

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Indicateurs d'évaluation

- Fréquentation en nombre Femmes / Hommes ;
- Fréquentation en nombre de personnes à mobilité réduite (PMA) ; puis F / H ;
- Nombre d'emplois créés (direct et indirect)

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 20 806 000 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût État BOP 123 FEI	Investissement					3 700 000 €
	Fonctionnement					
Coût État Agence nationale du sport	Investissement					4 500 000 €
	Fonctionnement					
Coût CTM	Investissement					7 629 500 €
	Fonctionnement					
Coût Autofinancement	Investissement					2 837 000 €
	Fonctionnement					
Coût Europe	Investissement					2 139 500 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					20 806 000 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

☐ oui, en totalité, ☐ oui, à hauteur de ☐ Non

Durée totale de l'action :

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

TERRITOIRE : MARTINIQUE
FICHE PROJET n°1-3-2-2 " Plateforme ressource sports et santé "

IDENTIFICATION
Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Thème

- Jeunesse/sport/vie associative
- Santé/protection sociale

Priorité pour le territoire :

1. Promotion des activités physiques et sportives pour la population martiniquaise dans un but de santé.

DÉTAIL DU PROJET
RESPONSABLE DU PROJET

État / DJSCS (Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Martinique)
CTM

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Agence Régionale de santé (ARS) Martinique
Caisse Générale de sécurité (CGSS) Martinique
Centre Hospitalier Universitaire (CHUM) Martinique
Collectivité Territoriale de Martinique (CTM)
Institut Martiniquais du Sport (IMS).

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

- Une région à forte densité de population : 390 252 habitants au 1^{er} janvier 2017, 2^{ème} région la plus dense de France
- Un vieillissement marqué : DOM le plus âgé avec 18 % de personnes ≥ 60 ans mais la Martinique sera, selon les projections de l'INSEE, au 5^{ème} rang des régions les plus âgées en 2030 (34 % de personnes ≥ 60 ans pour une population totale de 427 000 habitants)
- Un contexte économique et social à améliorer : un taux de chômage élevé, deux fois plus de ménages pauvres qu'au niveau national, une forte proportion d'allocataires de minima sociaux et de bénéficiaires de la CMU

avec des problèmes de santé spécifiques :

- hypertension artérielle, accidents vasculaires cérébraux, diabète, problèmes de santé mentale, certains cancers, certaines addictions, infection à VIH, drépanocytose

- ce projet s'inscrit dans une politique globale de santé publique prenant en compte la prévention sous différentes formes (primaire, secondaire et tertiaire), en mettant en œuvre un véritable réseau sport santé bien être, en illustrant les recommandations du Plan National Nutrition Santé, et en s'appuyant sur le mouvement sportif avec le soutien des institutions et des Collectivités Territoriales ;

Ce projet est donc d'un enjeu majeur pour notre territoire.

DESCRIPTIF DU PROJET

La plateforme sera organisée autour de 3 pôles :

- **une maison sport santé** (centre médico- sportif) pour l'évaluation des sportifs de haut niveau ou de loisirs, des porteurs de maladies chroniques, de sédentaires en utilisant en tant que de besoins des moyens mobiles pour aller au plus près de la population ;
- **un pôle dédié à la prévention et la communication en sport santé et activité physique et sportive ;**
- **un pôle formation, accompagnement, recherche et développement**, centre expert et de ressources pour la prévention primaire par les APS au service des usagers.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Les objectifs visés :

- Lutter contre toute forme de sédentarité, lutter contre les pathologies au travail et en sport et lutter par l'activité physique contre les maladies chroniques ;
- Soutenir le développement du sport de compétition martiniquais par une médecine du sport plus présente et accessible ;
- Fédérer sur un même site, l'Institut Martiniquais du Sport (IMS), toutes les stratégies dans les domaines du sport de haut niveau, du sport santé et activités physiques déployées actuellement par les différents partenaires concernés (Collectivités, État, réseau associatif, monde du travail, etc..) ;
- Faire travailler en cohérence, au bénéfice des martiniquais, toutes les ressources locales et offrir sur le même site l'approche sanitaire (CHUM) et préventive par les activités physiques et sportives ;
- Faire perdurer les acquis du Centre d'évaluation Sanitaire et Sportif (CESS) et son expérience de 21 ans d'évaluation de la condition physique des martiniquais.

Indicateurs d'évaluation

- Fréquentation en nombre Femmes / Hommes ;
- Fréquentation en nombre de personnes à mobilité réduite (PMA) ; puis F / H ;
- Nombre d'emplois créés (direct et indirect)

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 4 605 000 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût État BOP 123 FEI	Investissement					800 000 €
	Fonctionnement					
Coût CTM	Investissement					855 000 €
	Fonctionnement					
Coût État (financement Institut Martiniquais du Sport valorisé à 10 %)	Investissement					400 000 €
	Fonctionnement					
Coût CTM (valorisé)	Investissement					2 050 000 €
	Fonctionnement					
Coût Autofinancement	Investissement					500 000 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					4 605 000 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

☐ oui, en totalité, ☐ oui, à hauteur de ☒ Non

Durée totale de l'action : 4 ANS

.....

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE
FICHE PROJET n° 1-4-1-1
"Etude sur les besoins en logements en Martinique"

Résumé du projet :

L'étude a pour objectif de projeter, pour les dix prochaines années, l'évolution de la demande de logements, d'établir la géographie des zones touchées par la vacance, d'apprécier l'état des logements vacants et leur adéquation aux demandes exprimées et d'éclairer les choix de la puissance publique dans le nécessaire arbitrage entre la construction neuve et la réhabilitation.

IDENTIFICATION
Type de projet

■ Autre projet, méritant de figurer dans les annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres de solutions et de la transformation »

Projet Assises (O/N) : **O** **Si oui, n° du Projet Assises :** **2.5.7**

Thème

■ **Logement/foncier**

Priorité pour le territoire : 2

DETAIL DU PROJET
RESPONSABLE DU PROJET

ADUAM et/ou EPFL

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

DEAL
CACEM
CAESM
CAP NORD
CTM
INSEE
ANIL
SEBTPAM

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Le plan Logement Martinique signé en mars 2015 n'a pas pris en compte de manière explicite le contexte démographique particulier de l'île.

La Martinique a perdu près de 19 000 habitants entre 2007 et 2018 les projections de l'Insee font état d'une nouvelle diminution comprise entre 30 000 et 50 000 individus (selon les hypothèses), à l'horizon 2030. Ce déclin démographique s'accompagne d'un important vieillissement de la population. La politique du logement doit pouvoir intégrer ces paramètres.

DESCRIPTIF DU PROJET

L'étude se propose, en collaboration avec l'Insee et l'Aduam (Agence d'urbanisme) et au moyen d'investigations sur le terrain :

- de projeter, pour les dix prochaines années, l'évolution de la demande de logements, compte tenu de l'évolution du nombre et de la structure de la population ;
- d'établir la géographie des zones touchées par la vacance ;
- d'apprécier l'état des logements vacants et leur adéquation aux demandes exprimées ;
- d'éclairer les choix de la puissance publique dans le nécessaire arbitrage entre la construction neuve et la réhabilitation

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Indicateurs d'évaluation :

Indicateur de réalisation : Etude réalisée : OUI / NON

Indicateurs d'impact : Nombre de logements réhabilités ou construits par an (sur la période 2021-2022)

Objectif du Plan logement outre-mer 2018-2020 : 9.000 logements construits ou réhabilités / an

Démarrage envisagé en Juin 2019

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 60 000 € relatifs aux études

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût État (BOP 123)	Investissement					30 000 €
	Fonctionnement					
Coût Partenaires (CTM)	Investissement					30 000 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement	30 000 €	30 000 €			60 000 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

☐ oui, en totalité, ☐ oui, à hauteur de ☐ Non

Durée totale de l'action : 2 ans

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022										
Projet	30 K€	30 K€												

MARTINIQUE
FICHE PROJET n° 1-4-1-2 "Mise en place d'un observatoire des loyers en Martinique"

Résumé du projet :

Le projet consiste à mettre en place un observatoire local des loyers conforme au cahier des charges national élaboré par l'ANIL sur le périmètre CACEM puis sur les autres EPCI, à organiser la collecte de données (enquêtes notamment) et à analyser ces données.

IDENTIFICATION
Type de projet

■ Autre projet, méritant de figurer dans les annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres de solutions et de la transformation »

Projet Assises (O/N) :	O	Si oui, n° du Projet Assises :	3.3.15
-------------------------------	----------	---------------------------------------	---------------

Thème

■ Logement/foncier

Priorité pour le territoire : 3

DETAIL DU PROJET
RESPONSABLE DU PROJET

ADIL Martinique

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

DEAL
CACEM
CAESM
CAP NORD
INSEE
ANIL

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Les loyers sont réputés élevés en Martinique, toutefois aucune étude ne permet d'étayer ce constat. Une connaissance plus fine des loyers pratiqués permettra de mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre dans

le secteur du logement, et permettra d'affiner localement les loyers pratiqués dans le parc social et conventionné.

DESCRIPTIF DU PROJET

Le projet consiste à :

- mettre en place un observatoire local des loyers conforme au cahier des charges national élaboré par l'ANIL sur le périmètre CACEM puis sur les autres EPCI
- organiser la collecte de données
- collecter les données (enquêtes notamment)
- analyser ces données.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

- Mise en place de l'observatoire
- Collecte des données en 2019 sur la CACEM
- Collecte des données en 2020 sur la CAESM et CAP Nord.

Indicateurs d'évaluation :

- Observatoire mis en place OUI/NON
- Taux d'effort net en logement

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 250 000 €

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

- Phase 1 : Installation : 50 000 €
- Phase 2 : Fonctionnement de l'observatoire, collecte, analyse : 200 000 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût État (BOP 135 central / valorisé)	Investissement					
	Fonctionnement					110 000 €
Coût CTM	Investissement					
	Fonctionnement					110 000 €
Coût EPCI	Investissement					
	Fonctionnement					30 000 €
Coût total	Investissement					
	Fonctionnement	50 000 €	40 000 €	80 000 €	80 000 €	250 000 €

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

☐ oui, en totalité, ☐ oui, à hauteur de ☐ Non

Durée totale de l'action : 4 ans.

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
Projet																

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 1-4-1-3

"Création d'un groupement d'intérêt public (GIP) d'aide à la constitution des titres de propriété"

Résumé du projet :

L'article 35 de la loi 2009-594 du 27 mai 2009 sur le développement économique des outre-mer modifiée prévoit la mise en place d'une procédure de titrement. L'assemblée de Martinique a délibéré pour la création d'un GIP Titrement le 19 décembre 2017.

Le projet consiste à créer le GIP, à l'installer et à en lancer le fonctionnement. Il aura pour mission : l'instauration d'une structure en charge de la maîtrise de la procédure de titrement, la mise en place d'un fichier numérisé, l'information des publics concernés.

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : O Si oui, n° du Projet Assises : 3.3.6

Thème

- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Logement/foncier

Priorité pour le territoire : 1

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

CTM

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Association des Maires de Martinique
Chambre des Notaires Antilles-Guyane
Préfecture (DRFIP, DEAL)
Ordre des géomètres experts
CAF
Bailleurs sociaux

Service instructeur : DEAL / SLVD

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Environ 35 % des martiniquais (118 500) sont concernés par l'absence de titres de propriété. Les biens non titrés ne peuvent être ni cédés, ni loués, ni hypothéqués. La mise en valeur économique et patrimoniale ainsi que l'entretien des biens concernés s'en trouvent limités.

L'article 35 de la loi 2009-594 du 27 mai 2009 sur le développement économique des outre-mer modifiée prévoit la mise en place d'une procédure de titrement.

L'assemblée de Martinique a délibéré pour la création d'un GIP Titrement le 19 décembre 2017.

DESCRIPTIF DU PROJET

Le projet consiste à créer le GIP, à l'installer et à en lancer le fonctionnement.

Le GIP aura pour mission :

- l'instauration d'une structure en charge de la maîtrise de la procédure de titrement,
- la mise en place d'un fichier numérisé,
- l'information des publics concernés

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

- Désignation d'un préfigurateur du GIP
- Installation du GIP Titrement et définition du mode de fonctionnement
- Reconstitution des titres de propriété

Indicateurs d'évaluation :

Indicateur de réalisation : Mise en place du GIP (Oui/Non)

Indicateurs d'impact : Nombre de titres de propriétés reconstitués (à horizon 2022)

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 2 400 000 €

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

- Phase 1 : Installation du GIP
- Phase 2 : Fonctionnement

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût Etat (BOP 123)	Investissement					
	Fonctionnement					1 200 000 €
Coût CTM	Investissement					
	Fonctionnement					1 200 000 €
Coût total	Investissement					
	Fonctionnement					2 400 000 €

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

☐ oui, en totalité, ☐ oui, à hauteur de ☒ Non

Durée totale de l'action : 4 ans.

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
Projet																

MARTINIQUE

FICHE PROJET n°1-5-1-1

"Égalité réelle entre les Femmes et les Hommes"

Résumé du Projet :

Ce projet vise à prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles faites aux femmes, à favoriser l'égalité professionnelle et l'autonomie de celles-ci et à promouvoir la culture de l'égalité.

Les actions financées viseront à renforcer la prévention et la **lutte contre les violences** sexistes et sexuelles que subissent les femmes en Martinique. Les acteurs et actrices du réseau local insistent sur la nécessité d'améliorer la protection des victimes de violences conjugales, intrafamiliales, sexistes et sexuelles, et de maintenir la sensibilisation de toute la population à travers une campagne de communication. Par ailleurs, en dehors des financements du programme dédié, il s'agira de renforcer la condamnation des agresseurs.

Par ailleurs, les politiques publiques menées viseront à parfaire d'une part, **l'entrepreneuriat** des femmes et d'autre part leur **autonomie**, en leur assurant de meilleures conditions de vie et notamment, la facilitation de leur accès aux responsabilités économiques, sociales et politiques, la meilleure répartition des tâches familiales, l'amélioration de leur prise en charge médico-sociale, et une optimisation de leur accès au transport ou aux services numériques.

Enfin, les actions menées viseront à parfaire la **sensibilisation** de toute la population à travers une campagne de communication sur la culture égalité, relayée sur les réseaux sociaux.

IDENTIFICATION

Type de projet

■ Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : O

Si oui, n° du Projet Assises :

Thème

■ Égalité femmes-hommes

Priorité pour le territoire : 1

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

DRDFE Martinique, CTM, collectivités, associations, fondations

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

- ✓ CTM (*et satellites*)
- ✓ Services (*Déconcentrés et satellites*) de l'État
- ✓ Caisse des Dépôts & Consignation (CDC) => Banque Publique d'Investissement (BPI)
- ✓ Réseau associatif + fondations, etc.
- ✓ Communes en géographie Politique de la Ville
- ✓ Intercommunalités

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Malgré des actions de fond volontaristes et soutenues, **les violences sexuelles et sexistes augmentent encore régulièrement en Martinique**, beaucoup plus que sur le territoire national.

Pour ce qui est du contexte, les **espaces d'écoute, d'accueil et d'orientation peuvent encore largement améliorer la** satisfaction des besoins et attentes de celles-ci. Ces espaces et numéros d'accueil d'urgence ne fonctionnent pas 24 h/24 ni 7 j/7. Le parcours de sortie de la **prostitution** n'a concerné à ce jour qu'une situation. La promotion de l'accès aux droits par différentes **campagnes de sensibilisation**, l'accompagnement des victimes et de leurs enfants, la lutte contre les stéréotypes sexistes et la récidive doivent s'intensifier. Enfin, il manque encore une **dynamique régulière d'enquêtes et d'évaluation** **générées** des données locales, en sus de celles relatives aux violences, pour permettre une meilleure adéquation des politiques publiques à mettre en place. « *Les mathématiques font partie des éléments factuels permettant de rendre visible l'invisible* ».

La dynamique instaurée par l'ex-PAREF (Plan d'action régional pour l'entrepreneuriat des femmes) a considérablement ralenti, pour des raisons conjoncturelles. La coordination des actions pour un accompagnement durable des femmes créatrices et entrepreneures, le soutien aux associations formant et sensibilisant à la promotion de l'autonomie et de l'accès des femmes aux responsabilités, sont des enjeux cruciaux pour le succès de ce plan qui devrait évoluer en Plan d'Actions **Territorial** pour **l'Entrepreneuriat des femmes** (PATEF).

Les freins à la mobilité et à l'autonomie des femmes ne doivent pas être sous évalués. Ainsi, « *La lutte contre la fracture numérique est essentielle car les transitions numériques s'accélèrent. A tout âge, l'acquisition d'une culture et compétences numériques n'a jamais été aussi essentielle pour devenir citoyen.ne de la société numérique* ». Malheureusement, les femmes sont trop souvent en décalage, victimes de préjugés inconscients.

D'autre part, le transport est la pierre angulaire indispensable à toute émancipation des femmes, après la contrainte des tâches domestiques et familiales, étant pris en considération le taux de précarité et le nombre important de foyers monoparentaux dirigés par des femmes. Un effort pourrait être renouvelé s'agissant de **l'aide à la mobilité** ;

Par ailleurs, les **problématiques de santé publique** affectant les femmes sont à prendre en considération en tant que freins entravant substantiellement leur meilleure évolution sociétale. Vu les risques encourus, il s'agit d'une priorité.

Pour finir, et afin d'accompagner le **dialogue social** et la mise en œuvre de la loi pour assurer l'égalité professionnelle, pour mieux **mailler les collaborations** relatives à l'égalité, pour aussi

renforcer le **réseau associatif**, premier contributeur et levier du développement de la **culture de l'égalité**. ; il reste à planifier une forte action de **communication pour la promotion de cette culture de l'égalité** entre les femmes et les hommes.

DESCRIPTIF DU PROJET

Les projets financés viseront à :

1-ACCOMPAGNER LES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES DANS LEUR DROITS :

- renforçant l'assistance financière** en fonctionnement et en investissement aux lieux d'écoute, d'accueil et d'orientation, aux lieux d'accueil de jour, aux centres d'information et autres antennes faisant fonction de lieu d'accueil et d'écoute, au sein des associations locales.
- poursuivre la montée en action de l'**Observatoire des Violences** faites aux femmes de Martinique, le déploiement du **parcours de sortie de la prostitution** et le déploiement annuel de la **campagne de lutte contre les violences faites aux femmes**.
- exploiter les données chiffrées recueillies par les LEAO et assimilés pour mesurer un **indice de satisfaction des femmes** accompagnées.
- lancer une **étude bilan et prospective de faisabilité pour l'optimisation des plates-formes d'urgence existantes** afin de disposer d'une réponse locale et professionnelle, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, aux urgences d'écoute, d'orientation, d'accompagnement.

2-PRODUIRE DES DONNÉES CHIFFRÉES GENRÉES REGULIERES LOCALES A DIFFUSER : EN DEVELOPPANT UN TISSU ECONOMIQUE D'EXPERT.E.S OU DE PROFESSIONNEL.LE.S DE LA PRODUCTION PERMANENTE DE STATISTIQUES SUR :

Les problématiques :

- a) de l'égalité
- b) des violences
- c) des discriminations sexuelles et sexistes
- d) de santé (endométrioses, AVC,
- e) etc)

- élaborer un suivi (rapport d'évaluation, enquêtes diverses), de statistiques genrées à analyser régulièrement pour parfaire ou réadapter les leviers de correction de nos politiques publiques locales, accompagnées, le cas échéant, de campagnes de communication

-éditer un **état des lieux annuel de l'égalité réelle en Martinique**.

3-ACCOMPAGNER DURABLEMENT L'ENTREPRENEURIAT DES FEMMES :

- promouvoir l'exemplarité et la diffusion des **bonnes pratiques**
- stimuler le **Réseau de femmes d'influence des Outre-mer** cité dans le Livre Bleu issu des Assises des Outre-mer. Au sein de ce réseau mixte, ces personnes seraient des ambassadeurs et ambassadrices de tous les secteurs d'activités à améliorer
- renforcer le réseau d'accompagnement** pour lever les freins
- planifier des actions de communication grand public** pendant trois ans, sur ces éléments.

4-PROGRESSER DANS L'AUTONOMIE DES FEMMES DE LEURS DÉPLACEMENTS ET DE LEUR ACCÈS A LA VIE CITOYENNE :

-déployer des outils novateurs dans cet objectif, en particulier : **le « pass transport/permis »** pour aider à la mobilité et **le « pass culture numérique »** pour lutter contre illettrisme et la fracture numérique.

-développer et exploiter les résultats de marches exploratoires aux abords des arrêts du TCSP, gares de transports en communs et autres lieux publics.

- poursuivre **l'accompagnement des acteurs** et actrices de terrain qui portent des projets variés de promotion de la mobilité et de l'entrepreneuriat des femmes, en particulier dans l'économie numérique.

5-ACCOMPAGNER LES POLITIQUES PUBLIQUES PRENANT EN COMPTE LES RISQUES DE SANTE SPECIFIQUES AUX FEMMES

Plusieurs domaines sont concernés :

-La lutte contre l'obésité et le surpoids des femmes

-Un meilleur maillage du territoire en faveur d'un repérage affiné (alerte et suivi notamment par des évaluations régulières),

-Une prise en charge médicale améliorée, à tarif abordable

-Un accompagnement durable à l'éducation alimentaire

-Une sensibilisation accrue de la population

-Le déploiement de structure sportive de proximité

-L'attribution de facilités pour développer la pratique sportive (bons, prestations intégrées, etc)

Un accent particulier pourra être porté sur **l'accompagnement à la réalisation du contrat d'objectifs pluriannuel des EICCF et CREPSS.**

6-SENSIBILISER L'ENSEMBLE DE LA POPULATION A TRAVERS UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION DURABLE SUR LA CULTURE DE L'ÉGALITÉ :

-Déployer à grande échelle cette initiative sur les réseaux sociaux et moyens de communication

-Impliquer les un.e. et les autres à la culture égalitaire y compris de façon ludique en portant l'accent sur l'approche systémique

-Illustrer la déconstruction des stéréotypes à partir d'éléments parlants (ex : partage des tâches domestiques et familiales)

-Promouvoir la mixité des filières et des métiers (bien-fondé des équipes mixtes ; booster l'attractivité des filières désertées tant par les femmes que les hommes, expliquer les facilités d'accès et d'accompagnement, etc.), l'accompagnement du dialogue social en vue

7-SOUTENIR LES PROJETS DE FORMATION ET SENSIBILISATION A LA CULTURE DE L'ÉGALITÉ :

-accroître la coordination les structures et institutions participant à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles : renforcer les moyens financiers (voire d'aide au déploiement de nouvelles sources de financement ; accompagnement au montage de dossiers, viser les fondations, pratiquer le crowdfunding, etc), humains (nombre + en montée en compétence), logistiques (aide à la dotation de mobilier et matériel moderne dont des outils de communication interactifs performants). Il faut également accompagner au regroupement d'association, géographiquement et par la mutualisation des compétences.

Cette action implique la mobilisation du réseau des accompagnateurs de Martinique Développement à la CTM.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Indicateurs d'évaluation :

	Objectifs			
	2019	2020	2021	2022
Existence d'une réponse à l'urgence 24h/24 en heure locale				X
Nombre de réponses des associations locales à des appels à projets locaux et /ou nationaux	D	C	B	A
Nombre de chantiers de travaux d'équipement et/ou d'adaptation programmés et/ou réalisés suite aux marches sur le réseau des transports en commun	X	1	2	3
Nombre d'entreprises dirigées par les femmes en hausse		C	B	A
Évaluation annuelle par audits des campagnes	x	B	B+	A

COÛT TOTAL DU PROJET (HT, en €) 1 800 000

		2019	2020	2021	2022	Coût total
ETAT (BOP 137)	Investissement					
	Fonctionnement	200 000,00 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	800 000 €
CTM	Investissement	92 500 €	102 500 €	102 500 €	102 500 €	400 000 €
	Fonctionnement	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	600 000 €
Coût total	Investissement					400 000 €
	Fonctionnement*					1 400 000 €

Il se décline en plusieurs thématiques :

VIOLENCES (HT, en €) : 1 272 000		2019	2020	2021	2022	Coût total
ETAT	Investissement					
	Fonctionnement	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	600 000 €
CTM	Investissement	18 000 €	18 000 €	18 000 €	18 000 €	72 000 €
	Fonctionnement	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	600 000 €
Coût total	Investissement					72 000 €
	Fonctionnement*					1 200 000 €

AUTONOMIE (HT, en €) : 338 000		2019	2020	2021	2022	Coût total
ETAT	Investissement					
	Fonctionnement	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	40 000 €
CTM	Investissement	74 500 €	74 500 €	74 500 €	74 500 €	298 000 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					298 000 €
	Fonctionnement*					40 000€

CULTURE DE L'EGALITE (HT, en €) : 190 000		2019	2020	2021	2022	Coût total
ETAT	Investissement					
	Fonctionnement	40 000 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €	160 000 €
CTM	Investissement	0 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	30 000 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					30 000 €
	Fonctionnement*					160 000€

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

☐ oui, en totalité, ☒ oui, à hauteur de 98 000€ (BOP 123) ☐ Non

Durée totale de l'action :

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 1-5-1-2

"Projet de logement accompagné du conjoint violent en pré et post sentenciel"

Résumé du Projet :

Afin d'assurer l'effectivité des mesures d'éviction du conjoint violent et de garantir le maintien de la victime et des enfants dans le logement familial sans modifier leurs conditions habituelles de vie, il est essentiel de prévoir la création d'un dispositif d'hébergement pour les auteurs de violences au sein du couple.

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : ☐ **Si oui, n° du Projet Assises :** 5.3.2

Thème

- Sécurité

Priorité pour le territoire :

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

L'association ALEFPA

Elle gère en Martinique **un pôle hébergement logement** disposant de :

- un centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) accueillant prioritairement des femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants, d'une capacité d'accueil de 35 places ;
- une maison-relais d'une capacité de 16 places logeant des femmes isolées ;
- deux résidences d'accueil accueillant des hommes et des femmes présentant des handicaps psychiques (capacités 40 places) ;
- 15 logements en Allocation Logement Temporaire (ALT).

Elle gère également un **pôle socio-judiciaire** comprenant :

- un espace de rencontre parents-enfants ;
- un dispositif d'intervention-judiciaire pour auteurs de violences conjugales et auteurs d'infractions sexuelles ;
- un poste d'intervenante sociale ayant en charge l'accompagnement pour les victimes de violences conjugales ayant porté plainte en zone gendarmerie ;
- un poste de référente territoriale violences conjugales en vue de l'accompagnement des bénéficiaires du dispositif Téléphone Grave Danger (TGD) ;
- un dispositif d'aide psychologique aux victimes (femmes et enfants) de violences ;
- un service d'enquêtes rapides d'orientation pénale.

Ainsi, la mise en œuvre de ces actions a permis à l'association de constituer une expertise sur les questions de violences intrafamiliales et la protection des victimes.

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

SOLIHA, l'Agence immobilière Sociale, FIPD, SPIP, CACEM, CAP NORD, ESPACE SUD, DJSCS

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Comme tous les départements et territoires d'outre-mer (à l'exception de Mayotte), la Martinique est particulièrement touchée par le phénomène des violences intrafamiliales : 2,1 victimes pour mille habitants là où la métropole en dénombre 1,5 pour mille habitants. Au cours de l'année écoulée, ce sont encore deux femmes qui ont perdu la vie en Martinique à la suite de violences au sein du couple. Le tissu institutionnel et associatif se mobilise sur cette question et plusieurs dispositifs ont déjà pu voir le jour (Téléphone Grave Danger, stage de responsabilisation pour les auteurs de violences conjugales, hébergement pour la prise en charge des victimes, intervenants sociaux dans les commissariats de police et les brigades de gendarmerie, etc...).

Le protocole concernant l'éviction du conjoint violent est à renforcer dans le cadre de mesures surtout **pré** et post sentencielles.

Afin d'assurer l'effectivité des mesures d'éviction du conjoint violent et de garantir le maintien de la victime et des enfants dans le logement familial sans modifier leurs conditions habituelles de vie, il est essentiel de prévoir le renforcement du dispositif d'hébergement pour les auteurs de violences au sein du couple. En effet, les relais familiaux existants ne permettent pas d'assurer l'éloignement de l'ensemble des auteurs de violences au sein du couple lorsqu'un tel éloignement est sollicité par les autorités judiciaires.

Ce projet vise également à prévenir la récidive des condamnés détenus pour des faits de violences au sein du couple, sortant d'incarcération sans possibilité d'hébergement dans la sphère familiale.

La promiscuité sociale induite par la configuration géographique du territoire insulaire de la Martinique rend d'autant plus nécessaire le renforcement de ce dispositif d'hébergement pour les auteurs de violences au sein du couple.

DESCRIPTIF DU PROJET

Le projet de logement accompagné du conjoint violent a vocation à s'appliquer pour les prévenus ou condamnés pour des faits de violences physiques, psychologiques ou sexuelles, de harcèlement ou de menaces, lorsque les faits sont commis par l'actuel ou ancien conjoint, partenaire ou concubin de la victime.

Il concerne les personnes faisant l'objet d'une mesure d'éviction du conjoint violent, ordonnée dans le cadre d'une mesure de contrôle judiciaire ou d'un sursis avec mise à l'épreuve, ainsi que les personnes bénéficiant d'un aménagement de peine pour ce type d'infraction, dès lors que les intéressés n'ont pas de solution alternative d'hébergement.

Le dispositif allocation logement temporaire suppose que les personnes orientées soient en capacité :

- de payer la redevance, ce qui implique des revenus disponibles (même faibles) ;
- d'occuper le logement de façon autonome : gestion de la vie quotidienne, préparation des repas, gestion du budget... ;
- de respecter les règles de vie sociale : nuisances sonores, relations de voisinage, etc. ;
- d'accueillir le cas échéant les enfants dans le cadre du droit de visite.

De ce fait, l'orientation doit être préparée en amont pour évaluer ces capacités et ne pas mettre en échec la prise en charge.

Dans le cadre pré-sentenciel, une enquête rapide d'orientation pénale diligentée par l'ALEFPA sera sollicitée par le ministère public pour apprécier la faisabilité du projet de logement accompagné. L'ALEFPA prendra attache auprès du service intégré d'accueil et d'hébergement (SIAO).

Dans le cadre post-sentenciel, le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) instruira les demandes de logement des condamnés pour les faits de violences conjugales sur le logiciel du SIAO.

Mise en œuvre

• Le logement

Les logements proposés font partie du parc immobilier que l'ALEFPA pôle socio-judiciaire propose de mobiliser en partenariat avec SOLIHA, l'Agence immobilière Sociale. Ce parc comporte 15 logements de type T2 en allocation logement temporaire réservés au dispositif d'éviction du conjoint violent.

Les logements seront localisés comme suit : 3 à Trinité, 4 au Lamentin, 1 au Robert, 3 à Sainte-Marie, 2 au Vauclin et 2 à Rivière-Salée.

L'action sera déployée dans les communautés d'agglomérations suivantes :

- CAP NORD : 07 logements
- CACEM : 04 logements
- ESPACE SUD : 04 logements.

La durée du séjour en allocation logement temporaire est de six mois, éventuellement renouvelable une fois. Elle pourrait être prolongée, sur propositions des professionnels, compte-tenu du niveau de gravité des drames que vivent trop fréquemment ces familles qui devront se reconstruire souvent très lentement.

• L'accompagnement

En parallèle de l'hébergement, l'ALEFPA assurera l'accompagnement socio-éducatif des personnes hébergées dans le cadre de ce dispositif.

Les auteurs de violences au sein du couple ont besoin d'un cadre et d'un accompagnement leur permettant de retrouver les outils nécessaires pour mieux se positionner dans les rapports sociaux au sein du couple, à la maîtrise de soi, au contrôle de la violence, au respect des dispositions législatives en vigueur en matière de violences au sein du couple, et à mieux exercer leur parentalité le cas échéant.

En cohérence avec les partenaires mobilisés, le pôle socio-judiciaire de l'ALEFPA interviendra dans les domaines suivants :

- la remobilisation des compétences sociales : prise en charge par la personne de sa santé (physique et psychique) et de son hygiène, organisation de la vie quotidienne, maintien ou restauration des liens familiaux et soutien à la parentalité, développement de la vie sociale, culturelle et sportive ;
- l'exercice des droits et devoirs de citoyen : régularisation des situations administratives, référence à la

- loi et à la justice en concertation étroite avec le SPIP le cas échéant ;
- l'accès au logement autonome : gestion du budget, recherche ou consolidation d'une formation ou d'un emploi, recherche de logement.

L'accompagnement social proposé par l'ALEFPA est assuré par un travailleur social à mi-temps recruté pour le projet en lien avec les partenaires :

- Le SPIP dans le cadre post-sentenciel ;
- POLE EMPLOI pour l'accompagnement vers l'emploi ;
- Les services sociaux de droit commun pour l'accès aux droits ;
- Le Service Intégra d'Accueil et d'Hébergement (SIAO) pour préparer la sortie du dispositif et l'accès au logement (la possibilité de faire glisser les baux au nom des occupants sera un des moyens de faciliter cet accès).

L'évaluation de l'action se fera selon les modalités suivantes :

- dans le cadre pré-sentenciel : le travailleur social référent remet au contrôleur judiciaire un rapport d'évolution avant la comparution du prévenu devant la juridiction de jugement.
- dans le cadre post-sentenciel : le SPIP réalise un diagnostic préparatoire à l'orientation, il définit un projet personnalisé d'accompagnement. L'ALEFPA dresse un bilan intermédiaire de la situation de chaque personne après trois mois d'accompagnement puis une évaluation finale en sortie du dispositif.

S'agissant des victimes, l'ALEFPA assurera leur information sur l'effectivité de la prise en charge du conjoint violent et leur proposera une aide psychologique. Lorsqu'un Téléphone Grave Danger sera octroyé, l'ALEFPA assurera l'articulation avec ce dispositif.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Indicateurs d'évaluation :

nombre d'hommes logés :

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 550 000 €

		2019	2020	2021	2022	Coût total
Coût État	Investissement					

(BOP 123)	Fonctionnement					170 000 €
Coût CTM	Investissement					
	Fonctionnement					170 000 €
Coût FIPD (BOP 216) – SPIP (valorisé)	Investissement					
	Fonctionnement					102 000 €
Coût État (DJSCS)	Investissement					
	Fonctionnement					84 000 €
EPCI	Investissement					
	Fonctionnement					24 000 €
Coût total	Investissement					
	Fonctionnement					550 000 €

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

☐ oui, en totalité, ☐ oui, à hauteur de ☒ Non

Durée totale de l'action :

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															